

PRIX DU NUMÉRO

France . . 1 fr. 60

Etranger. 2 fr. —

4 JUIN 1921

N° 3311

65<sup>e</sup> Année



LE

# MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



## ABONNEMENTS

Un an : 72 fr.

FRANCE    6 mois : 37 fr.  
              3 mois : 19 fr.

Un an : 92 fr.

ETRANGER    6 mois : 47 fr.  
              3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, Quai Voltaire, 13

PARIS (7<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE 4 N° :  
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

fol P.9

CHÈQUES POSTAUX  
Paris - Compte N° 5909.



## POUR MAIGRIR

SANS NUIRE à la SANTÉ, prenez le Thé Mexicain du Dr Jawas

L'obésité détruit la beauté et vieillit avant l'âge; si vous voulez rester toujours jeune et mince, prenez le Thé Mexicain du Dr Jawas et vous maigrirez sûrement et lentement, sans fatigue et sans aucun danger pour la santé.

C'est une véritable cure végétale et absolument inoffensive.

SUCCÈS UNIVERSEL — Se méfier des Contrefaçons La Bolte, 6.60 (impôt compris); franc 6.95; ttes Pharmacies et dr PHARMACIE DU GLOBE, 19, Boul. Bonne-Nouvelle, PARIS

BORDEAUX — MARSEILLE  
Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 96, Rue de Rivoli, PARIS LYON — NANCY — LILLE — BRUXELLES

### Dans tous les Cafés, demandez un LILLET

QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES  
· 10 Grands Prix · · LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

### VITTEL GRANDE SOURCE

Régime des Arthritiques !  
DANS TOUTES PHARMACIES et 24, rue du 4-Septembre. Paris

Pour AVOIR de BELLES et BONNES DENTS SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU SAVON DENTIFRICE VIGIER

La Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B<sup>e</sup> Bonne-Nouvelle, Paris.

HISPANO DELAGE RENAULT CHENARD  
**BONDIS & CIE**  
45<sup>e</sup> Avenue de la Grande-Armée, PARIS  
VENTE - LOCATION - GARAGE

MOUTARDE Piccalili Pickles "GREY-POUPON" à Dijon Vinaigre CORNICHONS

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS TENTURES etc. avec les clous et les pitons SERVEZ-VOUS DU MERVEILLEUX CROCHET "X"  
qui se fixe avec ses aiguilles acier dans tous les murs, même en briques, se laisse arracher trace après l'extraction, port 10. 15 et 20 kil. Faites le véritable Crochet X. La vente partout. Anglo-Franch C°, 37, rue d'Engleterre, Paris  
— SE MÉFIER DES IMITATIONS —

★★ Pour avoir toujours du Café Délicieux ★★

Torréfaction parfaite • Arome concentré • Supériorité reconnue

IMP. DIRECTE CAFÉS MASSET BORDEAUX

Grande Cafétéria MASSET  
138, 140, 142, Rue Ste-Catherine. — BORDEAUX  
Expédition dans toute la France, FRANCO port et emballage, contre mandat-poste, par colis postaux de 2 k. 500 et 4 k. 500.  
Prix-Courant des CAFÉS Verts ou Torréfiés, sans frais, à toute demande.

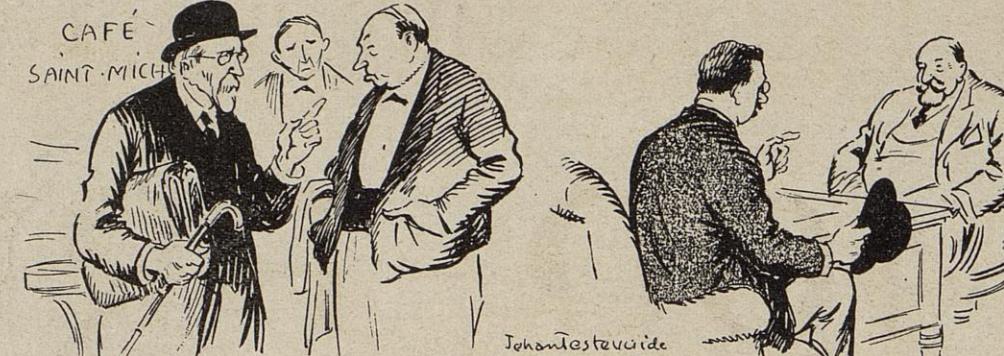
NETTOYEUR DE BOUGIES SUPPRIME LA PANNE  
**APAX**  
PRIX 9<sup>50</sup>  
concessionnaire BOUGIE POGNON PARIS

## LA REVUE COMIQUE, PAR JEHAN TESTEVUIDE



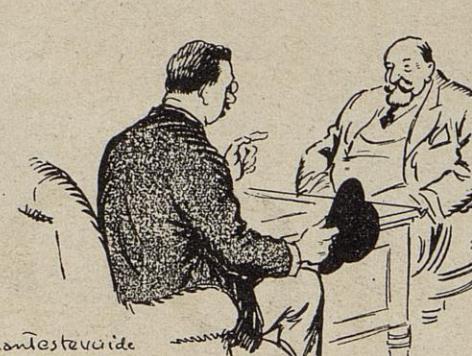
— Ce coup-ci c'est sûr, M'sieu Agénor C'est la fin du monde en 1925.

— Chic ! On va pouvoir trouver des appartements et des domestiques à son idée !



— Le haut enseignement languit ; les jeunes gens se dégoûtent des études désintéressées...

— A qui le dites-vous ?... C'est à peine si on a servi aujourd'hui 200 ou 250 bocks !



— J'aurais besoin de quelques billets de mille pour m'établir crémier...

— Impossible ! Notre banque ne prête pas moins de 12 à 15 millions !



— Trois mois de prison et 1.000 francs d'amende pour une volée, si méritée, flanquée à ma légitime... c'est cher !

— Dame ! il aurait mieux valu, pour vous, lui flanquer six coups de revolver !

VIN GÉNÉREUX  
TRÈS RICHE  
EN QUINQUINA

# BYRRH

SE CONSOMME  
EN FAMILLE  
COMME AU CAFÉ

PARIS HOTEL LOTTI  
"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"  
Rue de Castiglione, Tuilleries

La Française-Diamant

— a remporté toutes les grandes épreuves sur route et sur piste

Faites choix d'une bicyclette  
La FRANÇAISE-DIAMANT

9, Rue Descombes. — PARIS- 17<sup>e</sup>

COEUR DE FLEURS PARFUM  
ENVIRANT CAPTIVANT Maurice Bertin Paris

Tous les coiffeurs vont s'arracher les cheveux car vous trouvez  
COUPER VOUS-MÊME VOS CHEVEUX et ceux de vos Enfants à la longueur désirée, aussi bien que tout coiffeur, avec cette merveilleuse et curieuse invention.  
LE COUPE-CHEVEUX AMÉRICAIN Breveté S. G. D. G. s'ajuste comme un rasoir. Dure indéniablement. Rembourse son prix d'achat la première fois qu'on s'en sert; C'EST AUSSI UN RASOIR.  
COUPE-CHEVEUX AMÉRICAIN BREVETÉ S.G.D.G. NOTICE GRATIS

MESDAMES  
Les Véritables CAPSULES des Drs JORET & HOMOLLE Guérissent Retards, Douleurs, Régularisent les Époques.  
L'Off. 6 fr. 60<sup>e</sup> SÉGUIN, 165, Rue S-Honoré, Paris.

l'Heure Exacte est donnée par les Chronomètres "CHRONO-COQ" Chronomètres "NATIONALE" Chronomètres "MAXIMA" en Acier, Métal, Argent et Or MONTRES réglées aux TEMPÉRATURES d'une Solidité et d'une Régularité parfaites Médaille d'Or, Concours Officiel de l'Observatoire de Besançon FABRIQUÉES PAR LE G<sup>e</sup> COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE 19, Rue de Belfort. (Anc. M<sup>e</sup> E. DUPAS) H. MICHAUD, Gendre et Successeur Directeur, BESANCON (Doubs) ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ CONTRE 0.25

A partir du 1<sup>er</sup> Juin

# GRANDE BAISSE

sur les Bicyclettes

# Peugeot

EN OUTRE,

La Société Peugeot offre jusqu'au 15 août

# 2.400 PRIX

≡ à sa Clientèle Cycliste ≡

Demander le Règlement et les Conditions du Concours

LA MAISON DE VENTE

71, Avenue de la Grande-Armée. ≡ PARIS  
(OUVERTE LE SAMEDI APRES-MIDI)

et chez tous les Agents de la marque Peugeot

*Pour la PLAGE et les VILLÉGIATURES*

HIGH LIFE TAILOR envoie gracieusement son catalogue de costumes sur mesure, sans essayages, contenant la manière de prendre soi-même ses mesures strictement exactes à toute demande adressée 112, rue Richelieu ou 12, rue Auber, PARIS

DRAEGER

Administration: HOTEL-DE-VILLE — BORDEAUX  
Agence à Paris:  
CHAUMAIS, 37, Avenue Félix-Faure. — PARIS XV.

100 barbes avec UNE lame

GILLETTE NO 7751  
BLADE BTE 16241

Ezel

REPASSEUR  
"TWINPLEX"  
POUR LAMES "GILLETTE"  
Quelques tours de manivelle  
et votre lame est parfaitement  
repassee des deux côtés à la fois

KIRBY, BEARD & CO LTD  
MAISON FONDÉE EN 1743  
5, RUE AUBER - PARIS

# PHARMACIE DE ROME

Téléphone :  
Wagram { 85-49  
62-29  
68-79

A. BAILLY 15, Rue de Rome, PARIS, 8<sup>e</sup>

Adr. téligr.  
BAILLYAB-PARIS

•EXPÉDITIONS

IMPORTATION COMMISSION EXPORTATION

LIVRAISONS

DÉPOT DE TOUTES  
SPECIALITÉS PHARMACEUTIQUES

FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES  
VENDUES AUX PRIX LES PLUS BAS

Ampoules. - Cachets. - Capsules. - Comprimés.  
Sirops. - Pastilles. - Pilules, etc.

Parfumerie, Savons, Produits de Beauté, etc.

HUILE DE FOIE DE MORUE

BAISSE  
GÉNÉRALE DES  
PRIX

Notices et Brochures sur demande

BANDAGES

BAS A VARICES — CEINTURES

ORTHOPÉDIE

ARTICLES D'HYGIÈNE

RAYON SPÉCIAL DE  
LUNETTERIE

Exécution immédiate et soignée des Ordonnances de MM. les Oculistes.

OUTILLAGE PERFECTIONNÉ

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES ET ALIMENTAIRES

## PULMOSEURUM BAILLY

PIUSSANT RECONSTITUANT DES ORGANES DE LA RESPIRATION

RHUMES, TOUX, GRIPPE, CATARRHES, ASTHME, LARYNGITES ET BRONCHITES, SUITES DE COQUELUCHE ET ROUGEOLE

Expérimenté dans les hôpitaux et par la majorité du Corps médical français

NOTICE ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

Adopté par plus de 30.000 Médecins étrangers  
Le flacon 8 fr. 80, les CINQ FLACONS 44 fr. franco domicile.

TOUTES PHARMACIES

**Cafés Piollet**

**GRANDE BRULERIE**  
**DU SUD-EST**

*Usine modèle de Torréfaction à*  
**GRENOBLE (Isère)**

**PRODUCTION JOURNALIÈRE :**  
**10.000 KILOS**

Expédition dans toute la France en G. V. et Colis Postaux

Demandez Prix et Echantillons

—FARCY—

**TRACTEURS AGRICOLES**  
de tous types et de toutes puissances  
et toutes **MACHINES AGRICOLES**  
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

**ESTABLISSEMENTS AGRICULTURAL**  
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre  
Catalogue gratuit

### CHAUSSEURS ORTHOPÉDIQUES

Pour Pieds-borts,  
Pieds sensibles, Déformations,  
Raccourcissements, etc.

**DUPONT**

10, rue Hautefeuille, PARIS (6<sup>e</sup>)  
près la place Saint-Michel.

Téléph. Gobelins 18-67 et 40-95

MAISON FONDÉE EN 1847

FOURNISSEUR DES HÔPITAUX

Succursale à LYON, 6, place Bellecour

Splendeur  
de la Chevelure

**Fluide d'Or**

LOTION A L'EXTRAIT DE CAMOMILLE OZONIFIÉ  
Donne à la Chevelure les colorations  
blondes les plus délicates.  
Ce produit n'est pas une Teinture

J. LESQUENDIEU. PARFUMEUR. PARIS

### TALONS CAOUTCHOUC Wood Milne



LES PLUS DURABLES

HOMMES 2 fr., DAMES 1 fr. 50 la paire.  
Si vous ne pouvez vous procurer ces talons  
chez votre fournisseur habituel, adressez-  
vous Rayon n° 17, H. E. Skepper, 103,  
Avenue Parmentier, Paris. Joindre mandat  
ou timbre poste et donner le tracé de votre  
talon pour indiquer la grandeur.

dans tous  
les pays

LA  
**CRÈME SIMON**  
PARIS

est unique  
pour la toilette

POUDRE ET SAVON



PERLES JAPONAISES  
DE COLLECTIONS

**M<sup>ON</sup> HARTOG.J<sup>R</sup>**

5 RUE DES CAPUCINES PARIS

LA PERLE IMITATION "POTIEZ"  
EST CELLE QUE L'ON AIME —

COPIE DE TOUS VOS BIJOUX DE TOUTES  
VOS PIERRES. LES FAÇONS LES PLUS RICHES

DEMANDEZ MON  
CATALOGUE

**Armor**

**CYCLES**

**MOTOS**

23, Avenue Trudaine  
PARIS  
AGENTS PARTOUT

C'est un fait  
qu'il est facile de  
contrôler : quand  
on a monté une  
"Armor" on  
n'en veut plus  
d'autre

**Villacabras** La REINE des Eaux Purgatives  
PARCE QUE NATURELLE



**LIQUEUR  
COINTREAU  
TRIPLE-SEC  
ANGERS**

### Toilette intime

Pour conserver sa **SANTÉ** et sa **BEAUTÉ**  
TOUTE FEMME doit faire usage  
du PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE, L'

### ANIODOL

Souverain contre tous Malaises périodiques,  
Préservatif et Curatif  
des **MALADIES INTIMES**: Pertes, Métrites,  
Salpingites, Fibromes, Cancers, etc.  
DÉSODORISANT PARFAIT

Ttes Phis. PRIX: 6 fr. le flacon pour 20 lit.

### OBÉSITÉ LIN-TARIN CONSTIPATION

**ECZÉMA BAUME-CRÈME-BRELAND**  
fr. Phis. 4.50<sup>e</sup> poste. BRELAND, Pharmacien, R. Antoinette, LYON

### COGNAC OTARD

#### OTARD-DUPUY & C°

Etablis depuis 1795  
dans le Château de Cognac  
Berceau du Roi François I<sup>r</sup>

**Siglelet SAVON ROYAL de THRIDACE**  
Parfumeur PARIS SAVON VELOUTINE  
Recommandé par les médecins p<sup>r</sup> Hygiène de la Peau et Beauté du Visage

### JUCUNDUM



**565**  
BATON  
A RASER "565"  
VAUT  
DE L'OR

**MAURICE BERTIN**  
PARIS

# LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3311. — 65<sup>e</sup> Année.

SAMEDI 4 JUIN 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



## L'HÉRITIER DU JAPON EST L'HÔTE DE LA FRANCE

Le Prince impérial Hiro-Hito, photographié sur la terrasse de l'Ambassade japonaise.

(Cliché Ed. Brissy, chef du Service photographique du Monde Illustré.)

## LA VIE FRANCAISE

## Huit jours en Hollande

Par Henry BORDEAUX  
De l'Académie Française.

*Dimanche 24 avril.* — J'ai été réveillé par les cris des mouettes qui se viennent poser sur la rivière. Je me serais cru à Lausanne au bord du lac Léman.

A la Messe, à l'Eglise catholique la plus proche. Elle est vaste, de belles proportions, et remplie. Il y en a vingt-deux à Amsterdam, presque autant que d'églises protestantes de tous cultes. Il me faut subir un long sermon hollandais débité d'une voix monotone et gutturale. A la communion presque toute l'Eglise se lève et court à la Table Sainte. *Courir* est bien le mot exact. Or, il est près de dix heures, et le 24 avril ne correspond à aucune fête. Le tiers de la Hollande environ est catholique, et si j'en juge par cet élan de piété, catholique pratiquant.

En automobile le long du Zuyderzee, à Volendam où nous déjeunons, où je revois avec plaisir les coiffes aux ailes courbes, bien portées par de belles filles rieuses et robustes, puis à Hoorn, au fond d'un golfe gentiment arrondi. Le temps est couvert, la mer grise se perd dans la brume. La petite île de Marken est pareille à un vaisseau lointain. Pays étrange où, par moments, en contre-bas de la digue, on est au-dessous du niveau de la mer. Pays plat et tout imbibé d'eau, où les moindres dessins, les moindres couleurs prennent une valeur singulière, s'offrent d'eux-mêmes en tableaux. Tantôt c'est un Ruysdaël au gris luisant, et tantôt un Hobbema doré. Et les moulins à vent immobiles semblent attendre que les nuages bas les viennent mettre en mouvement.

Le soir, dîner chez M. de Vries Feyens, l'amiable secrétaire général de l'Alliance française. Quelques convives seulement, mais de choix. Une conversation qui va du spiritisme à la littérature et la peinture et qui finit par se fixer sur Napoléon : Napoléon qui fit d'Amsterdam la troisième ville de l'Empire, la première étant Paris et la deuxième Rome ; mais Amsterdam préférait son indépendance. Les Pays-Bas ont toujours voulu être des pays libres, eux qui ont asservi la mer...

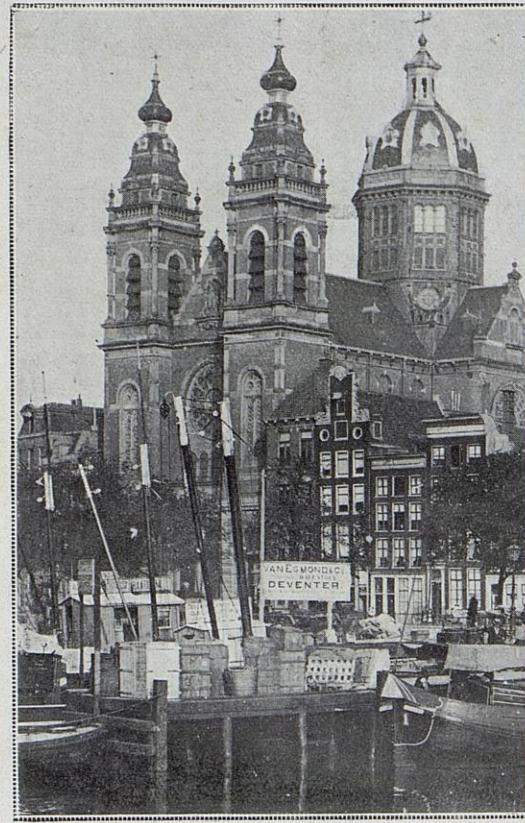
\*\*

*Lundi 25 avril.* — Le matin, visite à la Maison Six. Le grand Six fut au XVII<sup>e</sup> siècle bourgmestre d'Amsterdam, ami et protecteur de Rembrandt. Sa demeure est restée intacte. Ou plutôt ses descendants — car elle n'est pas sortie de la famille — ont achevé de l'orner. Elle donne, d'un côté sur le canal où glissent les bateaux, de l'autre, sur des verdure. Toute décorée d'objets d'art, elle est un musée, mais un musée vivant, non une nécropole. Les tableaux, les meubles sont à leur place, destinés à la joie des yeux qui les détaillent sans avoir besoin de les isoler : je n'ai guère rencontré cette heureuse harmonie qu'à la maison Plantin à Anvers, dans les palais de Gênes ou dans quelques châteaux princiers. Et ici on découvre la maison bourgeoise ample, mais simple, confortable et bien ordonnée, sans ostentation. La perle en est le portrait du bourgmestre Six, par Rembrandt : un portrait pensif, intelligent, prêt à parler, dont l'œil un peu humide reflète toute une vie intérieure, et dont le front et les cheveux sous le chapeau vont se perdre, se mêler dans un halo blond. Après cela, sans doute, on peut admirer un autre Rembrandt : Anna Weymer, la mère du bourgmestre, plus net, mais combien plus sec et moins moelleux ! des paysages excellents de Ruysdaël, mais on revient malgré soi à ce Six qui continue de vivre.

C'est le grand mystère de Rembrandt, cet art d'animer par la lumière, non seulement l'être humain, mais ce qui a touché l'être humain, une étoffe, un gant, un manteau. Pour lui restituer sa puissance, il la met aux prises avec les ténèbres, et il les sépare, comme il est dit du Seigneur dans la Genèse. On a beau errer dans l'immense caravansérail aux trésors qu'est le Rijks-Museum et aller de découverte en découverte, toujours, infailliblement on revient aux Rembrandt, que ce soit la fameuse *Ronde de*

*nuit* faussement nommée, ou les *Syndics des Drapiers* ou la *Fiancée Juive* ou la vieille *Madame Bass* un peu plus sèche et plus correcte. Il est le maître, il est le roi. A côté de la *Fiancée Juive*, il y a un excellent portrait d'Hélène Froment par Rubens. Ce portrait paraît vide, banal, tout superficiel, tandis que le couple de Rembrandt a d'extraordinaires reflets lumineux qui bougent, qui tremblent encore. Il a peint, sans doute pour peindre, sans s'occuper des sujets — et l'on n'arrive pas bien à déterminer ce qui règle le mouvement de la *Ronde de nuit* — mais ses personnages s'avancent, se meuvent dans une atmosphère qui est prise à la chaude lumière de la création continue...

Déjeuné au restaurant Van Laar, où nous invite M. Van der Schalk, auprès du Dam bruyant qui est le cœur d'Amsterdam. Des crêpes à l'orange, spécialité de la maison, m'ont laissé un souvenir savoureux que je me garderai d'omettre. La cuisine étrangère, si l'on est un peu gourmand, n'est-elle pas une des curiosités du voyage?



Amsterdam. — L'église Saint-Nicolas.

Départ pour Harlem et visite aux Frantz Hals qui, cette fois, sont à leur place, logés dans l'hôpital où travailla le peintre et qu'on a reconstruit très exactement, comme on a fait à Bruges pour Hans Memling. Mais le conservateur du musée a osé une chose extraordinaire : les Frantz Hals s'effaçaient, s'estompaient dans une brume dorée. Il les a nettoyés, ou du moins quelques-uns, et ces Frantz Hals qui s'ennuyaient ont reparu comme s'ils avaient été repeints hier, avec un éclat inouï, presque scandaleux. *Le Repas d'officiers des Arquebusiers de Saint-Georges* est d'une richesse, d'une fraîcheur de coloris invraisemblables. Je regrette un peu tout de même la patine dorée que le temps avait donnée à ces toiles et que je retrouve sur les portraits des Régentes de l'Hospice des Vieillards. Supposez une de nos cathédrales aux pierres noircies reparaissant après un lavage toute blanche, toute neuve : nombre de détails perdus dans la teinte sombre reprennent leur importance, sans doute, nombre de sculptures oubliées frappent à nouveau le regard, et cependant ne regretterez-vous pas cette lente caresse des jours qui s'était peu à peu amassée?...

Harlem est une ville douce et colorée, dans le goût de Bruges que le livre de Rodenbach a faussée en la représentant comme une ville morte, grise et triste.

Réception parfaite, sous l'influence aimable de M. Sauvage, notre actif Consul volontaire.

\*\*

*Mardi 26 avril.* — Deux conférences dans la même journée, ce qui est assez fatigant. Mais le dernier jour on peut donner un plus complet

effort. Le Comité France-Hollande d'Arnhem insiste et j'ai cédé à sa demande que formulait avec tant de gentillesse sa présidente, Mme Van Erven Dovens. J'en suis d'ailleurs bien récompensé. Arnhem est comme une ville de plaisance mollement cachée dans les vallons fertiles et charmants de la Gueldre. Ce n'est plus ici à proprement parler la nature des Pays Bas. Il y a des collines, des vallées, des arbres et là-bas le Rhin qui coule — un Rhin presque vidé, solitaire, sans bateau, car les neiges de Suisse ne l'ont pas alimenté.

De la charmante villa où je déjeune chez les plus aimables hôtes, M. et Mme Van Leeuwen, je domine la ville et ce paysage reposant et frais.

Dans le compliment qui me présente, Mme Van Erven Dovens déclare : « Tous, ici, nous sommes admirateurs de la belle et saine littérature française. Tous, je le crois, amis fervents de la France, ce noble foyer où s'attachent notre espoir et notre sympathie, sollicités par les grands exemples qui l'appuient et l'honorant... »

La haute société d'Arnhem autrefois, apprenait le français comme une langue maternelle. Il est juste qu'elle soit revenue au Hollandais. Mais nous pouvons souhaiter que la connaissance du français y demeure favorisée.

La salle des conférences est un vaste salon vitré avec des sièges dans un apparent désordre, des fleurs sur les petites tables. Tout de suite, cela prend un air de conversation mondaine. Décidément, on a ici le génie de l'arrangement.

D'Arnhem à Utrecht, on me conduit en automobile découverte. La route est une des plus belles de Hollande, sinon la plus belle. On dirait qu'elle traverse une suite ininterrompue de jardins ou s'étalent, dans le luxe et la joie, des villas de tous styles, les unes colorées, les autres blanches, les unes dans les fleurs, les autres dans les vergers, ou au bord des pelouses, ou se reflétant dans une pièce d'eau. Les Hollandais qui ont fait fortune aux Indes reviennent volontiers s'installer ici et perfectionnent leur séjour. Nulle part, je le crois, on ne voit sur un si long parcours, des habitations aussi plaisantes.

En route, nous faisons deux haltes aux deux séjours de Guillaume, l'ex-empereur d'Allemagne. La première à Amerongem qui est une vaste propriété ceinte de murs, avec un grand château et des dépendances ; la seconde à Doorn qui est, au contraire, un petit château blanc, assez simple, dans les arbres. Il n'y a pas le fameux gendarme qui pourfendit l'appareil photographique d'*Excelsior*, et qui inspira au dessinateur Remackers une amusante caricature dans le *Telegraaf* d'Amsterdam. Nous en profitons pour prendre des photographies, mais le temps n'est pas clair : que donneront-elles ?

Utrecht a des glacis beaux et luisants comme des prairies. C'est une belle ville universitaire aux églises imposantes et toute chargée d'histoires. J'aurai le regret de ne la voir qu'en passant. Un professeur de mathématiques, M. Quix, me présente et fait un tableau des lettres françaises tout à fait digne d'un critique professionnel. Et c'est le retour.

Avant moi, cette année, d'autres conférenciers français ont sillonné la Hollande : M. Firmin Roz a parlé d'Alfred de Vigny avec cette chaude et intelligente éloquence qui fait de lui un des meilleurs propagateurs de notre influence; M. Hubert Morand, le dévoué secrétaire de l'Alliance française, a parlé avec art de Fromentin et encore du Gamin de Paris ; M. Léon Lafage a peint le Berry de George Sand et M. Eugène Moüel la Bretagne : on parle toujours bien — je le veux espérer — de son pays natal. Surtout le discours de M. René Doumic à l'inauguration du monument de Descartes à Amsterdam a laissé des traces durables. C'était la première fois que le costume de l'Institut pénétrait en Hollande et, certes, l'incisive parole de mon confrère eût suffi à lui valoir le succès auquel il tient le plus, c'est-à-dire le succès qui sert à mieux fixer l'importance de la pensée française, mais son uniforme vert lui fut un précieux auxiliaire. Il faut souhaiter que nous entretenions avec soin nos relations intellectuelles avec la Hollande. Nos amis de là-bas — et ils sont nombreux — nous y encouragent. Je leur veux dédier ces quelques notes écrites au retour dans tout l'élan d'une gratitude profonde pour leur accueil plein de grâce et de courtoisie.

Henry BORDEAUX.

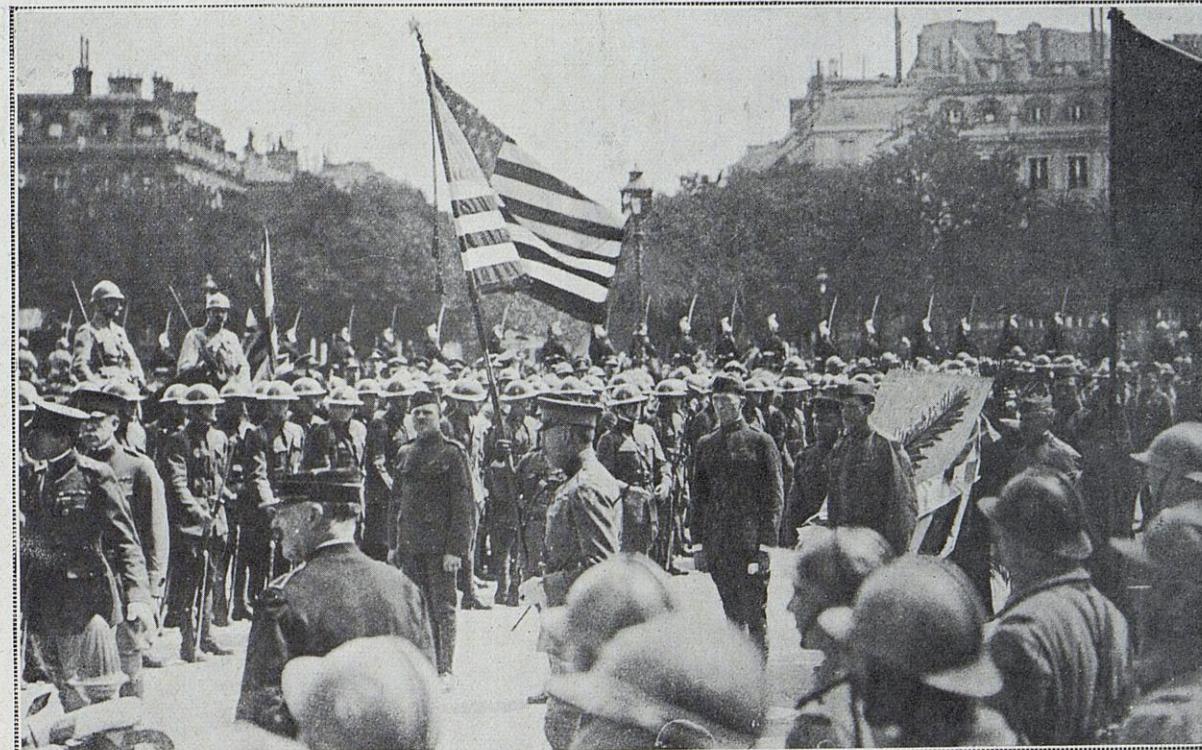
## MEMORIAL DAY

En ces jours pieux de commémoration de leurs soldats tombés sur la terre de France, les Américains ont voulu, par une touchante attention rendre hommage à leur Compagnon d'armes inconnu, qui repose sous l'Arc de Triomphe. Les parades, les couronnes, les gerbes, les fanfares, tout cela disparut devant l'admirable discours que l'ambassadeur de la Nation amie, M. Hugh Wallace, prononça en déposant une couronne sur la dalle de granit.

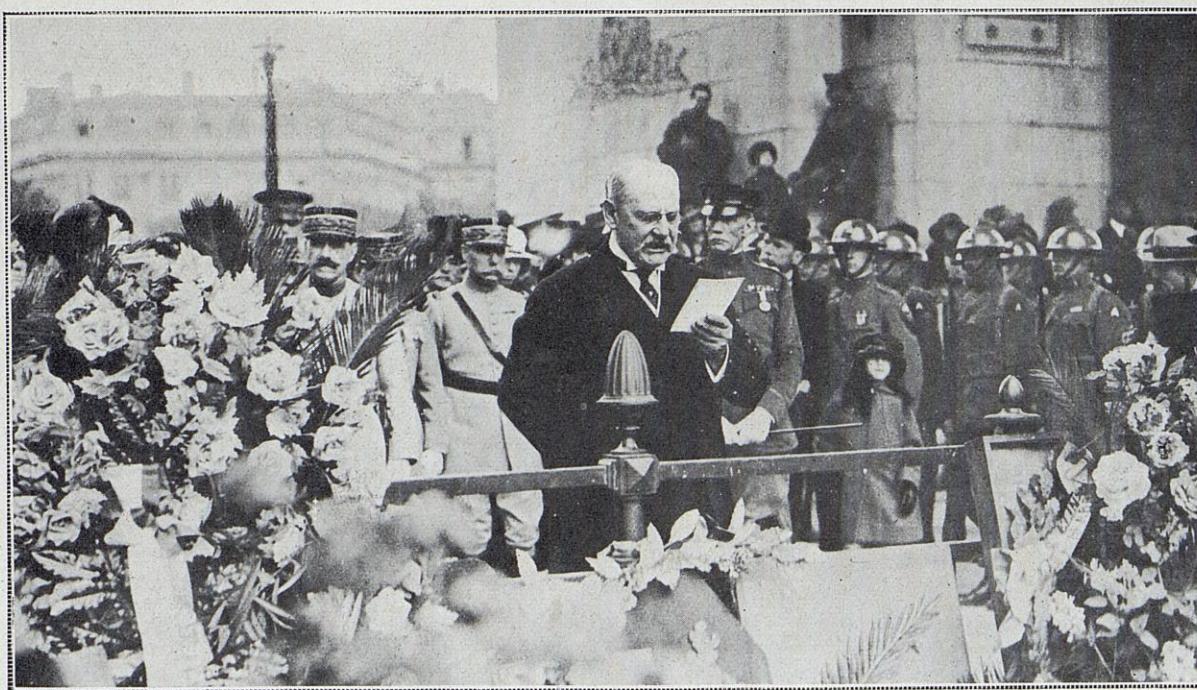
« Comment, dit-il, appeler inconnu celui que toutes les mères françaises ayant perdu un enfant à la guerre peuvent revendiquer comme leur propre fils ? Il dort en paix ? Il dort en paix, mais qui a plus fait que lui pour rendre la paix à la France et à l'Europe ?

« Nous faisons des vœux pour que les guerres puissent cesser à l'avenir, mais hélas ! il en sera ce que Dieu voudra. La France menacée saura protéger les siens. Le monde sait ce qu'il lui doit. Ses alliés lui resteront fidèles. Mais sa principale défense repose dans ses enfants. Inspirés par vous, ils feront ce que vous avez fait. Car, en marchant au combat, une foi instinctive leur montrera, planant au-dessus de leur tête et les guidant, cette autre légion de Français qui avant eux sont morts pour la France vive ! »

A Suresnes, dans le cimetière, où les croix



Des soldats américains apportent une palme pour honorer la mémoire de leur compagnon d'armes.

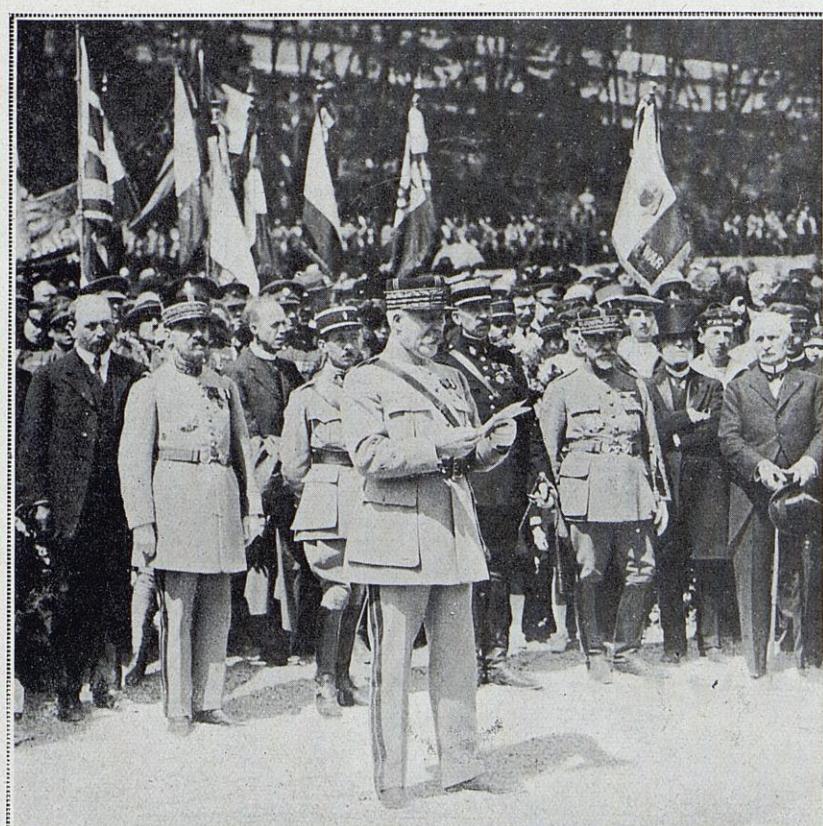


Ayant déposé une couronne sur la tombe du Soldat Inconnu, M. Hugh Wallace prononce un discours.

blanches, qui s'alignent serrées, symbolisent la pureté de l'héroïsme d'une jeunesse ardente et vibrante, — M. Hugh Wallace après l'invocation du docteur Goodrich, prononça ces paroles magistrales que nous nous faisons un honneur de reproduire :

« C'est toujours avec un profond sentiment de respect et de vénération que nous venons visiter les tombes de nos soldats, car c'est le seul moyen que nous ayons de leur exprimer notre reconnaissance. L'homme donnerait tout ce qu'il possède pour conserver sa vie. Cependant, ceux qui sont ici ont donné la leur pour nous conserver un foyer et une patrie. On ne peut pas pousser plus loin l'abnégation de soi-même. Aussi, l'esprit de sacrifice de ces hommes, porté à un pareil degré, fait-il de la place où ils reposent un lieu sacré. Ici mieux qu'en nul autre lieu, nous comprenons la signification de la croix. Aussi, partout où des hommes sont morts pour d'autres hommes, marquons-nous leur tombeau du signe de Celui qui est mort pour tous.

« Si j'étais libre d'agir à ma guise, jamais rien ne viendrait déranger ces sépultures. Les soins pieux et fraternels du peuple français en ont fait quelque chose de beau, et la paix qui règne en ce lieu ne devrait jamais être troublée. Mais je n'ai nulle envie d'entrer en conflit chez moi avec les mères de la Croix-d'Or, qui ont demandé que leurs fils soient rendus à la terre qui les a vus naître.



Au nom du gouvernement, le maréchal Pétain salue les héros américains tombés pour la cause du droit.

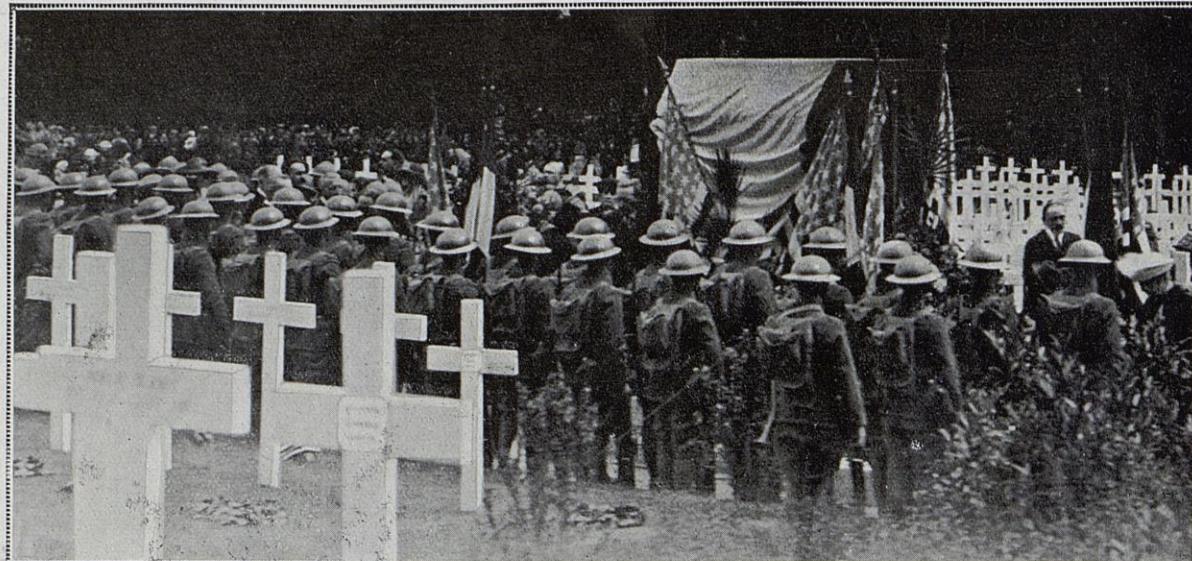


Au cimetière de Suresnes, Mme Millerand fleurit le catafalque élevé à la mémoire des glorieux Sammies.

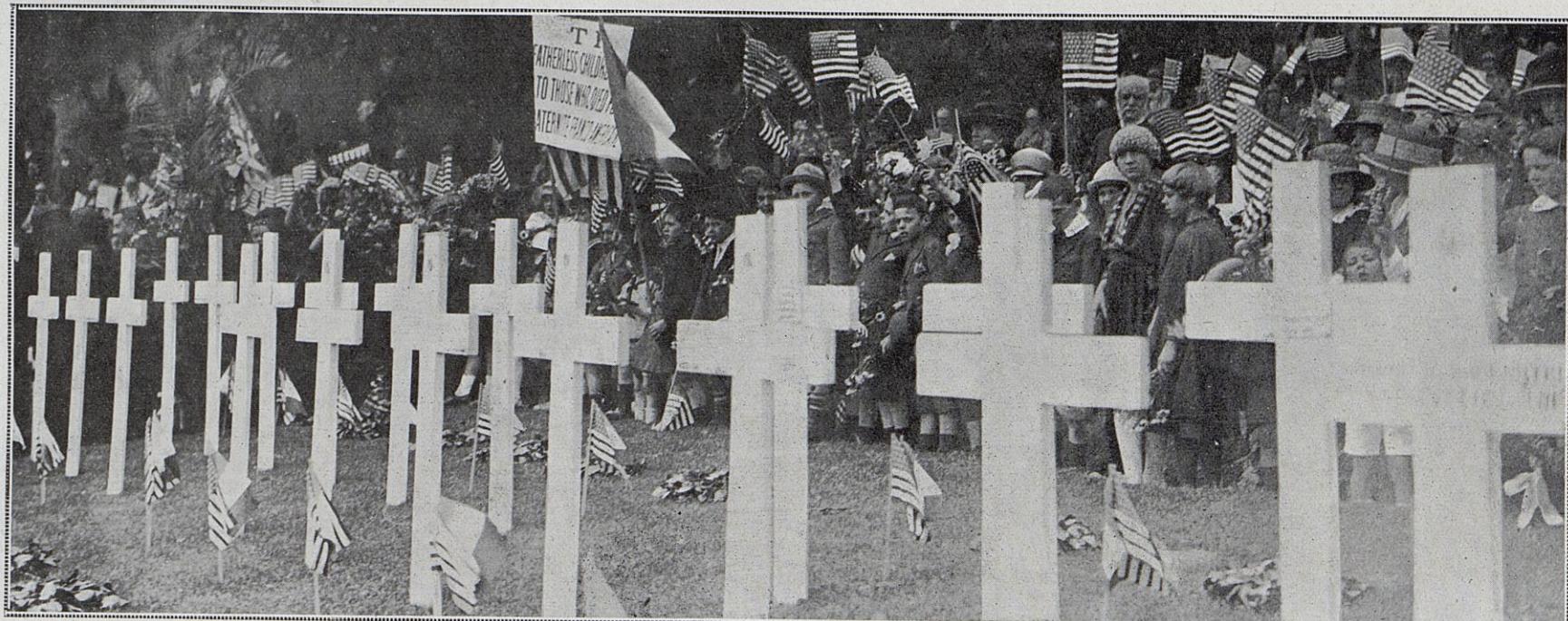
« Ceci est la dernière visite que je fais à ce cimetière, en qualité de représentant officiel du pays qui envoia ses soldats à travers l'étendue de l'Océan, pour qu'ils vinssent défendre la civilisation. Pendant que je suis ici, je me sens envahi d'un flot de souvenirs des années de la guerre. Je me vois entouré des âmes de ceux qui y ont trouvé la mort. Ames généreuses, elles ont pénétré le supreme mystère. Sans doute, ce qui, pour nous, ne va pas sans tristesse, apparaît à leur haute intelligence revêtu d'un sens d'une céleste beauté.

« Louons ces morts, mais ne les plaignons pas, leur part est la plus belle. Et quand à chaque retour d'année nous reviendrons dans cette cité silencieuse, effeuillons nos fleurs sur ces tombes avec amour et pitié, mais aussi avec la pleine assurance que ce lieu est vraiment le champ du repos et que ceux qui y dorment sont entrés dans la paix du Seigneur. »

Au nom du gouvernement français le maréchal Pétain affirma l'attachement de la France à la République sœur, dont les citoyens moururent pour « faire une humanité meilleure d'où soient extirpées les forces du mal ».



Dans le cimetière de Suresnes, les troupes américaines autour du cénotaphe.



Des enfants plantent des drapeaux étoilés sur les tombes des soldats américains.



Continuant la lutte avec acharnement, les Sinn-Feiners viennent d'incendier le Palais de la Douane, à Dublin.

## EN IRLANDE

La situation s'est encore aggravée en Irlande.

Après l'incendie du Palais de la Douane à Dublin, les Sinn Feiners continuèrent de plus belles attaques contre les forces de la Couronne. Ils fusillèrent le commandant Compton Smith du Royal-Welsh fusiliers, et attaquèrent deux patrouilles de police à Roscommon et dans le Comté de Fermanagh. A Mallow des gens en armes enlevèrent un garde-barrière et un ancien soldat, puis les passèrent par les armes. Ainsi continuent sans cesse embuscades, enlèvements et exécutions. Les pourparlers entre le Président de Valera et M. Lloyd George, annoncés bien souvent, n'ont pu aboutir. Le Premier Anglais a pris des mesures d'une rigoureuse sévérité : des troupes de renforts ont été envoyées et l'état de siège a été décreté dans l'Irlande entière.

Enfin les hostilités contre les rebelles vont être menées avec plus d'énergie encore. La flotte royale surveille les ports de la verte Erin pour arrêter définitivement les trafics d'armes et de munitions.



Le croiseur Katori, battant pavillon du prince héritier du Japon, entre dans le port du Havre

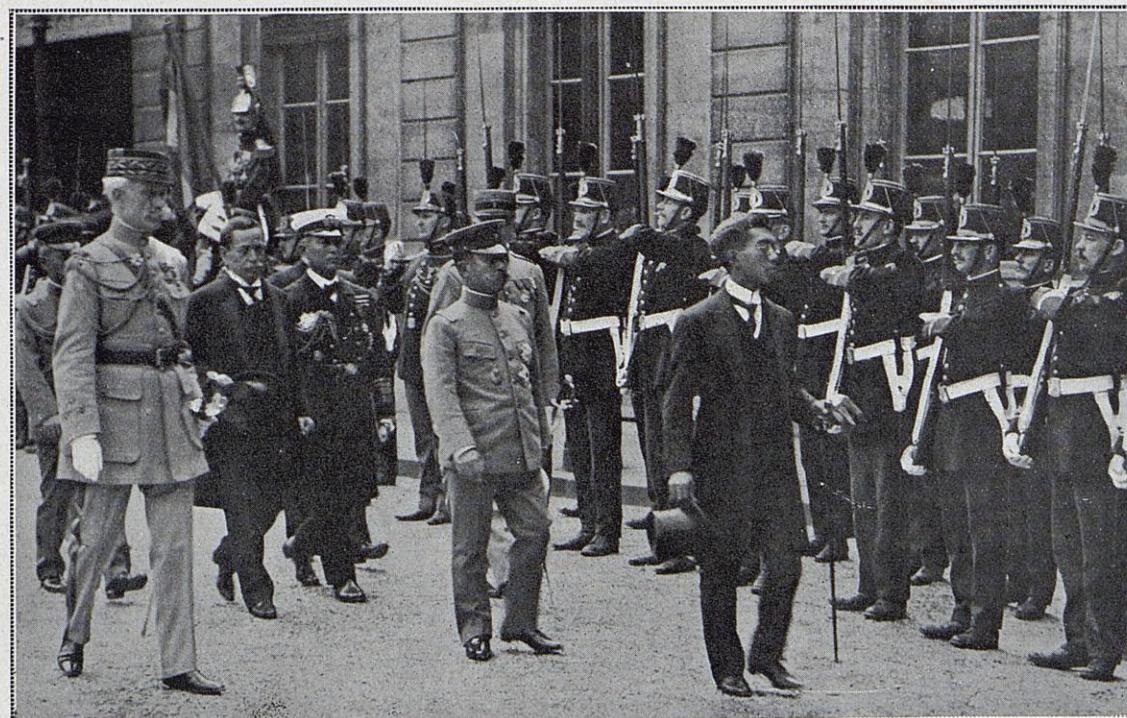
(Cliché Victor Bayle.)

### LE PRINCE IMPÉRIAL DU JAPON A PARIS

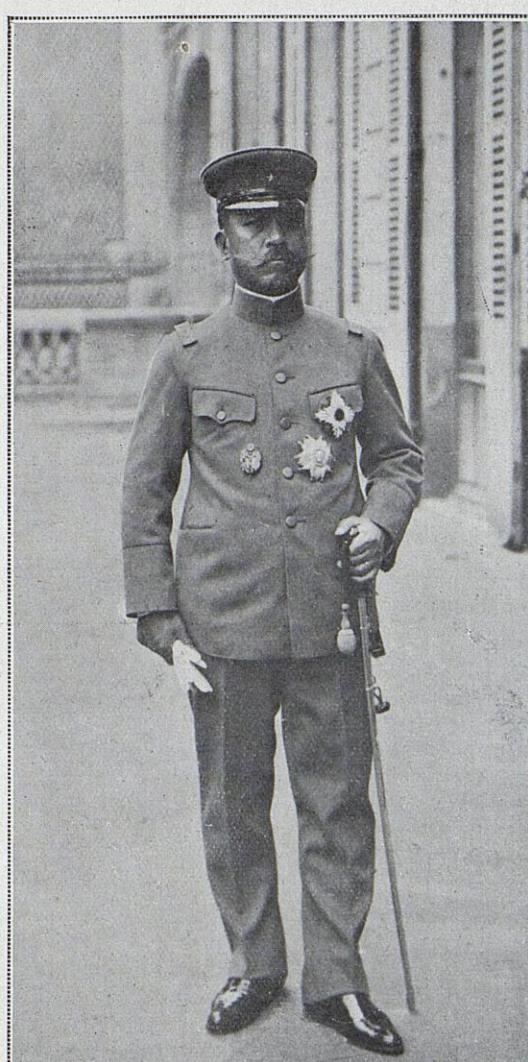
Pour la première fois un souverain japonais quitte le sol sacré de ses ancêtres pour se rendre à l'étranger. Le prince Hiro-Hito est maintenant l'hôte de Paris. Il vient, dit-on, entreprendre un voyage d'études en Europe. On sait qu'il visita déjà l'Angleterre : il dût chez nos alliés réfléchir longuement à la fragilité des unions dites nationales : l'exemple de l'Irlande rebelle et farouchement indépendante l'incitera certainement, le jour où il régnera sur le poétique royaume de Madame Chrysanthème, à ne pas agrandir sa patrie au détriment de la liberté des peuples. Il ne sera certes

pas tenté d'aller faire flotter les rayures éclatantes de ses étendards sur les steppes sombres de la Sibérie. Au Havre, le Prince a dû comprendre que le peuple de la République démocratique est attaché quand même aux traditions et trouve aussi une certaine beauté aux manifestations de la force. La formidable masse du *Katori* et la mince silhouette de l'héritier de cette noblesse japonaise si fidèle à sa religion et à ses ancêtres ont impressionné profondément la population havraise.

Les réflexions impériales à la vue de la capitale seront certainement profondes ; le prince Hiro-Hito comprendra tout ce qu'il y a de grandeur, de noblesse, de respect du passé national dans le sourire du Grand Paris.



Le prince Hiro-Hito passe en revue, dans la cour de l'Élysée, la compagnie d'honneur de la Garde républicaine.

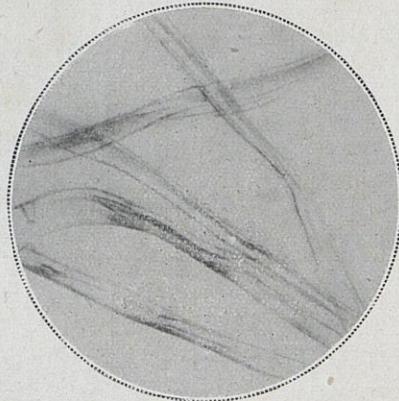


Le prince Kan-In, maréchal de l'Empire, membre de la famille Impériale, qui accompagne le fils du Mikado.

## L'ORIENTATION SCIENTIFIQUE DE LA POLICE MODERNE

De jour en jour la méthode rigoureusement scientifique prend une importance plus grande dans l'étude des affaires criminelles, les enquêtes et les recherches de preuves judiciaires. Les témoignages humains sont, en effet, bien souvent sujets à caution, tendancieux ou contradictoires. Autrefois on utilisait, sur une large échelle, les renseignements fournis par des indicateurs spéciaux dont la dénonciation était tenue pour valable. On a reconnu l'inconvénient d'un pareil système que suscitait parfois un zèle intempestif chez certains subordonnés. Cette source de renseignements n'est donc employée aujourd'hui qu'avec circonspection et en s'entourant, fort heureusement, de toutes les garanties désirables. D'ailleurs, on ne « cuisine » plus les prévenus comme autrefois. Chaque inculpé est avisé 24 heures à l'avance des charges qui pèsent sur lui. Il a donc le temps de préparer sa défense et on ne l'interroge qu'en présence de son avocat s'il en fait la demande. Ces mesures étaient nécessaires pour donner à l'instruction une allure impartiale. Au lieu d'exercer une pression morale et matérielle sur l'homme, on préfère lui mettre sous les yeux un ensemble de preuves matérielles qui le décontenancent et l'obligent, bien souvent, à avouer sa culpabilité. Tout le monde, n'a pas l'imperturbable assurance d'un Landru ! C'est donc une orientation nouvelle de la police scientifique qui s'est établie peu à peu, en ces trois dernières années, au service de l'identité judiciaire.

Récemment ce service a été relié à la Faculté dans la personne de M. le professeur Balthazar pour tout ce qui touche à la médecine légale, et l'on fait constamment appel dans presque toutes les affaires aux



Des fibres, adhérent à l'arme d'un assassin, ont pu être identifiées comme étant des fibres de coton.

lumières de cet éminent savant pour corroborer ou démentir certaines imputations. Le Docteur Balthazar a bien voulu me conduire dans la cité des dossiers où sont emmagasinées toutes les fiches de l'ancien système anthropométrique de Bertillon. Près de quatre millions de signalements dorment dans ces casiers.

Peu à peu nous remplacerons ces fiches, qui à leur temps furent utiles, par un système plus simple et plus moderne : la *Dactyloscopie*, étude et classification des empreintes digitales. Cette méthode, adoptée dans le monde entier, nous permet d'échanger des dossiers et de fournir, parfois, par télégramme, des renseignements très précieux sur un individu arrêté par exemple dans la République Argentine. A chaque passage dans nos bureaux le récidiviste appose sur sa fiche le doigt révélateur. Comme on peut l'observer dans les clichés agrandis, s'il est possible de classer par grandes catégories les empreintes digitales, on constate qu'il n'est pas possible de confondre l'empreinte de deux mains différentes.

Quand ce long classement sera au point, la police judiciaire possédera une documentation mondiale de premier ordre.

Le docteur Balthazar me parle aussi de toutes les autres méthodes d'in-



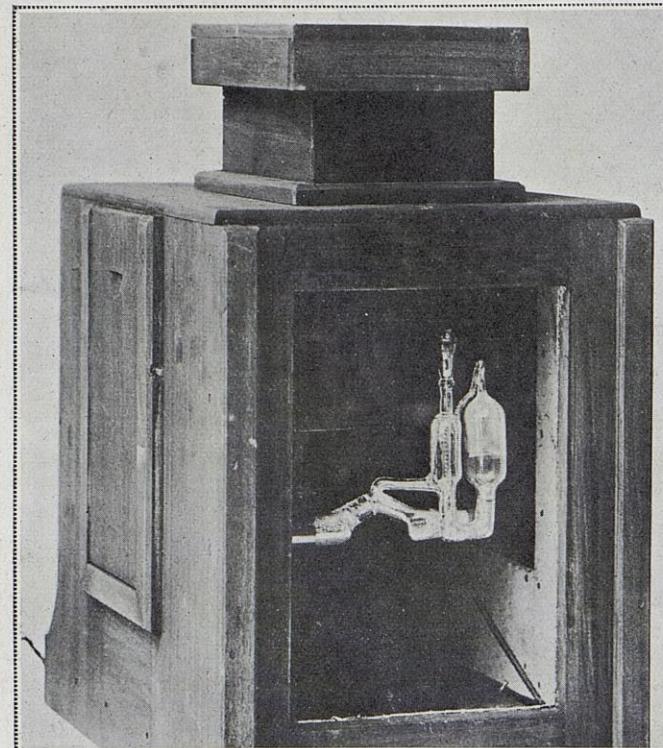
Le laboratoire de chimie du Service de l'Identité judiciaire.

vestigation que l'expérience a permis aujourd'hui de perfectionner.

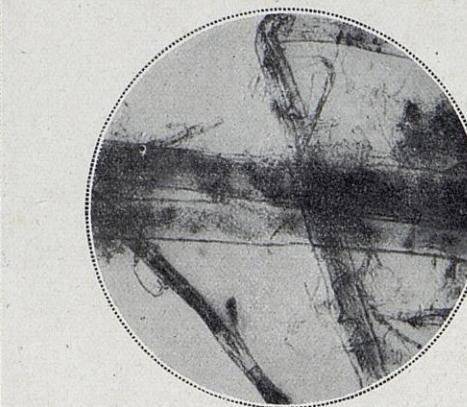
L'étude des traces de pas, des taches de sang,

Mais voici également M. Bayle qui s'occupe, au service d'identité judiciaire, de toutes les recherches scientifiques et techniques avec une compétence très appréciée. M. Bayle veut bien me piloter à travers le laboratoire.

— Vous concevez toute l'importance d'une organisation scientifique pour découvrir les fraudes, supercheries en matière d'écritures ; documents falsifiés, texte ajouté ou retranché, surcharges, papiers, avant ou après mouil-



Intérieur du nouvel appareil producteur de rayons ultra-violets.



L'examen d'une fibre de bois montre que l'instrument du crime n'a pas été essuyé par un journal.

lages, taches suspectes, contrats dont on a enlevé une partie, titres que l'on a lavés et dont on a remplacé la date d'émission ; faux cachets de cire, etc... Les faussaires sont de leur côté puissamment outillés. Je ne signale que pour mémoire ces grossières imitations de billets, de timbres ou de titres que vous voyez accrochés au mur, mais il y a des fraudes beaucoup plus difficiles à établir. Pendant la guerre, par exemple, nous fûmes amenés à examiner de nombreux documents rédigés avec des encres secrètes. La substance active de ces encres était incluse dans la fibre de mouchoirs ou de cravates qu'il suffisait de tremper dans l'eau pour obtenir l'encre invisible. Nous parvîmes toujours à trouver le réactif nécessaire en soumettant l'objet suspect à une analyse physico-chimique.

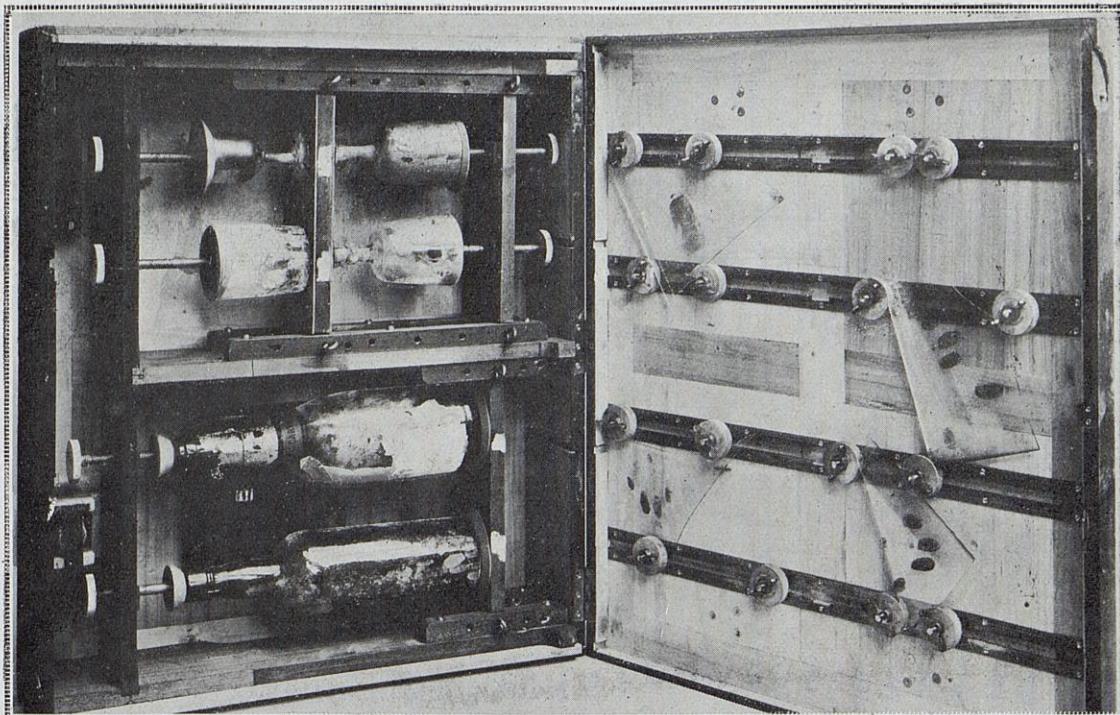
Pour étudier dans toutes les affaires les traces recueillies, il fallait des méthodes particulières en raison des quantités infinitésimales des vestiges recueillis.

Voici par exemple un contrat falsifié. Un jambage de lettre suffit pour opérer l'analyse de l'encre et voir si le produit employé est bien le même dans toute la rédaction du texte.

Pour la lecture de textes surchargés ou raturés nous utilisons des lumières de couleur soigneusement sélectionnée et choi-



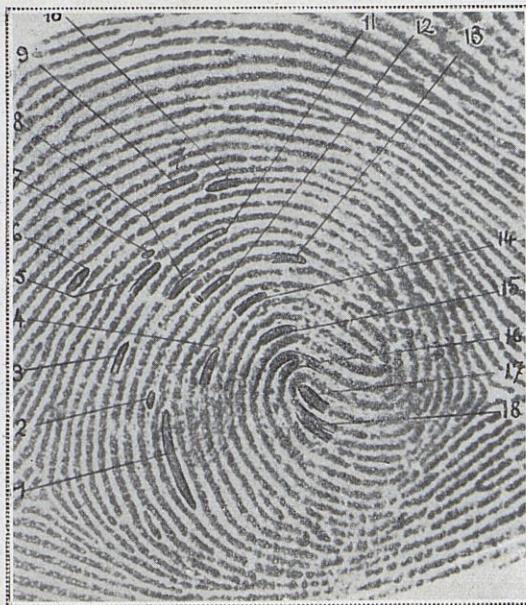
Spectrogramme obtenu avec les taches du lacet d'Almerryda. On voit que l'une d'elles est de composition identique à la peinture du lit de la cellule.



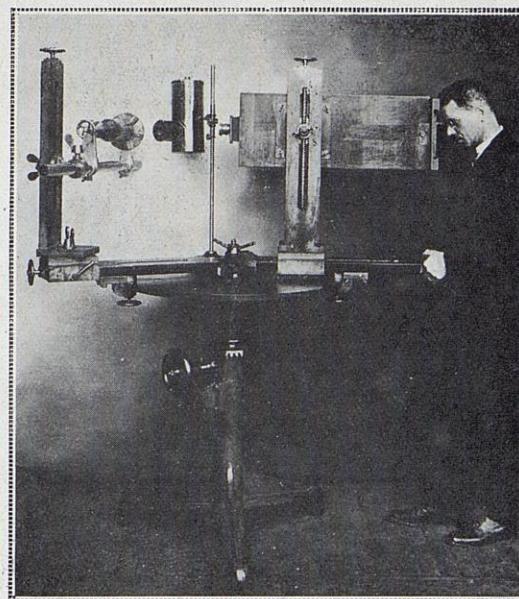
Mallette pour le transport des objets recelant des traces digitales : verres, bouteilles, débris de verres, etc...

sie pour rendre saisissable par la plaque photographique les plus petites différences de ton.

Voici une lumière invisible qui émane de cet appareil : c'est la lumière ultra-violette. Cette lumière permet instantanément de discerner toute une gamme de nuances invisibles à l'œil nu. Voici une série de cachets de cire rouge. Sous la lumière ordinaire on n'aperçoit aucune différence. En allumant l'ampoule on constate que tous ces cachets de cire n'ont pas la même couleur. Voici une feuille de papier sur laquelle est écrit un mot invisible à la lumière du jour. Grâce aux *rayons ultra-violets* la feuille de papier s'obscurcit soudain et le mot se détache en lettres magiques.



Empreinte extraite d'une fiche signalétique et reconnue identique à celle relevée sur le coffret ci-contre.



Appareil destiné à photographier les empreintes digitales.



Trace de doigt sur un coffret à bijoux, photographiée par l'appareil spécial.

Les rayons *infra-rouges* sont eux des rayons caloriques. Grâce à un miroir, dont l'axe est dirigé selon une certaine diagonale, et disposé de façon à ce que le courant produit par une pile électrique soit amplifié on peut discerner les moindres ondes calorifiques et les noter. C'est ainsi qu'on arrive à fixer le passage d'une ou plusieurs personnes dans un lieu déterminé et même indiquer leur taille en disposant deux ou trois miroirs à des hauteurs différentes.

Un autre procédé puissant d'investigation est la *spectrographie* ou analyse spectrale.

Si au lieu de la pointe incandescente des charbons on projette le spectre de la flamme et que dans cette flamme on vaporise un élément quelconque on obtiendra non pas un spectre continu, mais un spectre de lignes brillantes diversement placées.

Or la place de ces stries indique précisément à quel élément elles appartiennent.

On peut constater ainsi l'identité absolue de deux pièces ou leur différence qui ne paraît point à l'œil.

Enfin je veux vous parler en dernier lieu d'un appareil de conductibilité électrique qui fournit des renseignements techniques d'une grande précision.

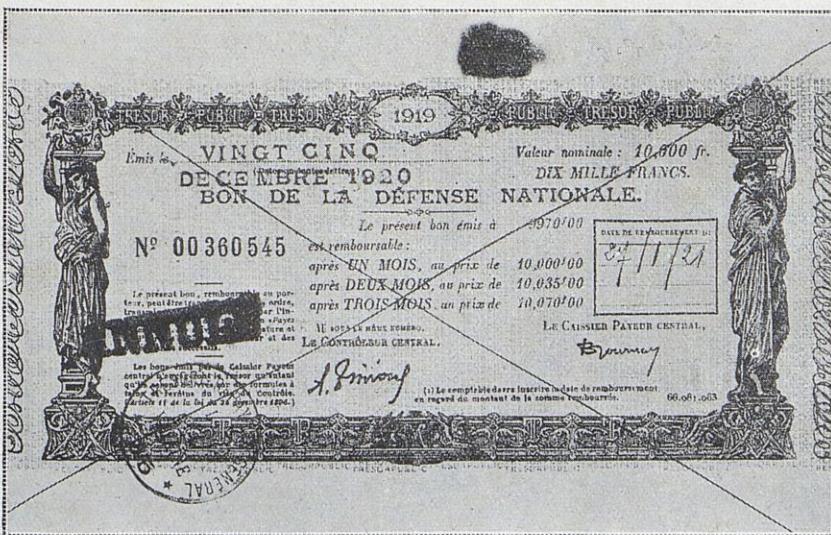
Vous savez que l'eau pure ne conduit pas le courant électrique. Voici un vase plein d'eau dans lequel plongent deux lames de cuivre. Ces deux lames font partie d'un circuit comprenant un accumulateur et une sonnerie. La sonnerie ne fonctionne point puisque l'eau arrête le courant. Or le moindre sel étranger introduit déclanche aussitôt la sonnerie. Si donc nous avons un appareil qui nous permet de mesurer de très faibles courants nous pourrons du même coup mesurer des quantités infimes de substance.

Et, conclut en terminant M. Bayle, par tous ces moyens d'investigation et ces travaux nous pouvons très rapidement renseigner le service judiciaire, préciser certaines accusations et éviter parfois des erreurs alors que les présomptions semblent même défavorables pour l'accusé.

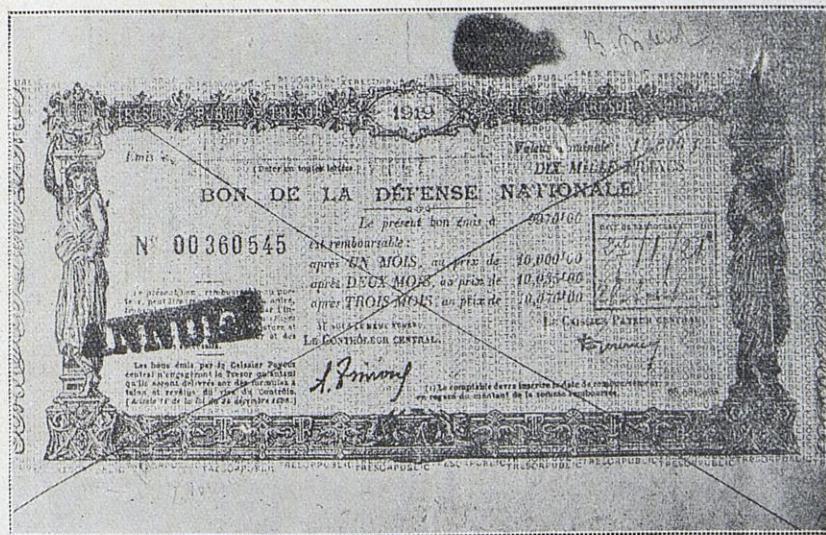
Raoul VITERBO.



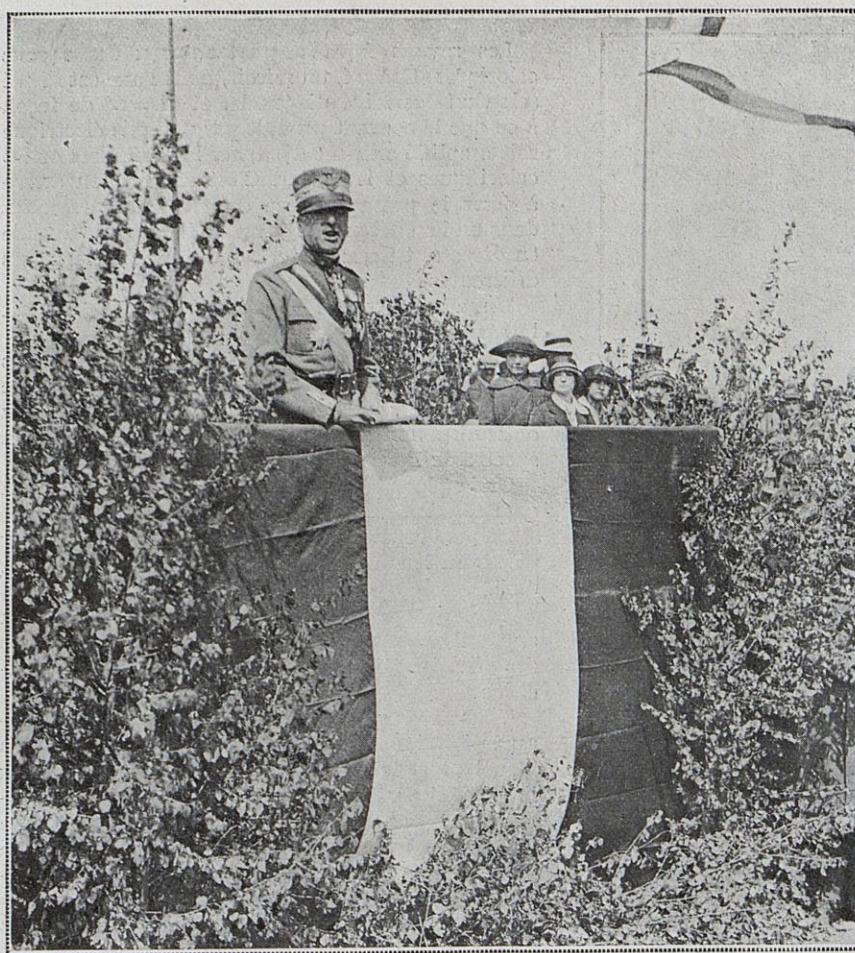
Agrandissement de la trace relevée sur le coffret. La comparaison avec l'empreinte de l'individu soupçonné prouve la commune origine.



Un bon de la défense falsifié, tel qu'il est vu à la lumière ordinaire.



Le même à la lumière ultra-violette ; la date effacée apparaît : 25 août 20.



Sur une estrade garnie de feuillages, le général Albricci, qui commanda les Arditi du front français, célébre le courage de ses vaillants compatriotes.



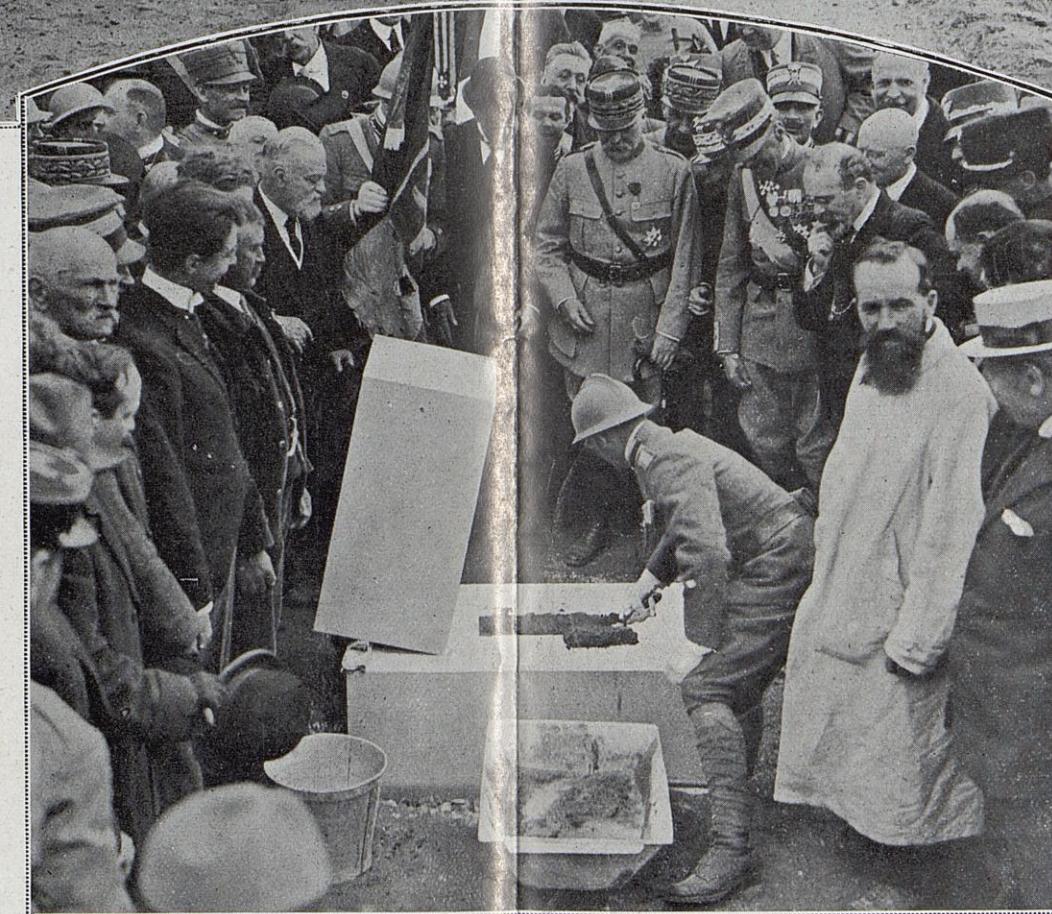
Quittant le cimetière franco-italien le cortège monument commémorant la fraternité d'armes



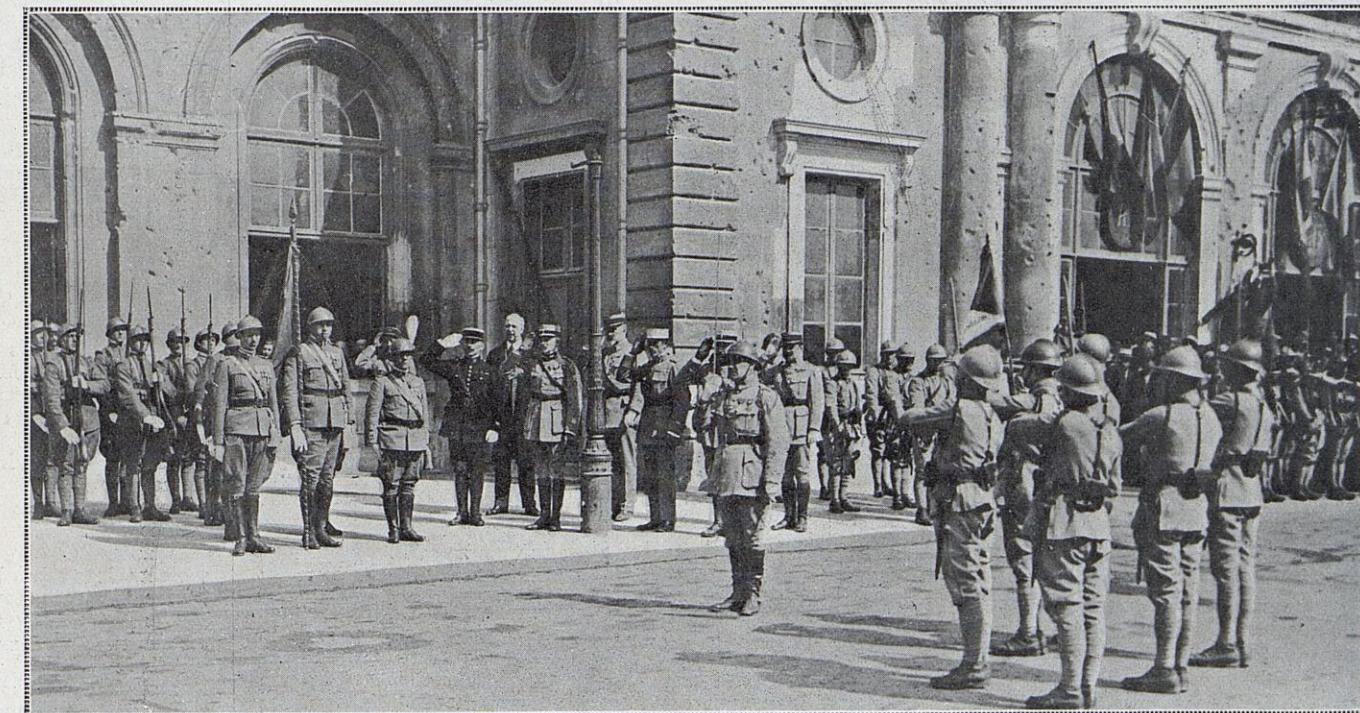
A Epernay, dans les jardins de l'Hôtel de Ville, M. Bonin Longare félicite le maire qui vient de recevoir le diplôme de la Croix de Guerre italienne pour sa cité.



Le Maréchal Pétain, MM. Bonin Longare, Barthou, le général Albricci, vont visiter les tombes des héros de Champagne.



A la demande du Ministre de la guerre, un soldat italien jette une truelle de ciment sur la première pierre du monument élevé aux Arditi.



Devant la gare de Reims, face à face, les deux piquets d'honneur français et italien et leurs drapeaux.



Au champ de repos, où dorment les vaillants compagnons de lutte qui tombèrent à Bligny.



Les troupes françaises présentent les armes aux couleurs italiennes.

A LA MÉMOIRE DES ARDITI MORTS POUR LA FRANCE

## CINQ LIVRES DE M. HENRY BORDEAUX

*Ménages d'après-guerre*, Plon éditeur. *Voici l'heure des âmes*, Gabriel Beauchesne éditeur. *La Bataille devant Souville*, Renaissance du Livre. *Au pays des Amours de Lamartine*, J. Rey, à Grenoble. *La Chair et l'Esprit*, Plon, éditeur.

J'admire deux choses en M. Henry Bordeaux : sa force productrice et la ligne inflexible de son esprit. Ces cinq livres, sortis presque en même temps des presses des imprimeurs, sont l'un le récit d'une grande bataille, l'autre une contribution à l'étude de nos mœurs, le troisième une série de biographies héroïques, le quatrième une étude critique, le cinquième un roman ; on y respire la même atmosphère et tous cinq, nés d'expériences aussi différentes que multiples, concourent à la même démonstration de la noblesse de notre race et de sa vitalité morale supérieure. Rappelez-vous les titres des derniers volumes de l'auteur : *La vie de Guyenemer*, *Les derniers jours du fort de Vaux*, *Les captifs délivrés*, *La jeunesse nouvelle*, *Trois tombes*, *Le Plessis de Roye*, *La résurrection de la chair* ; le lien de ces œuvres avec les trois présentes saute aux yeux comme la ressemblance familiale et sous leurs traits divers on retrouve leur parenté avec ces romans et ces études d'avant-guerre dont la suite nombreuse a une si solide unité. Tout cela fait bloc à la manière d'un peuple. On y constate une persévérance en soi qui impose, dont la durée fait à elle seule de la grandeur, une puissance continue en direction et chaque jour accrue, créatrice en définitive d'un ensemble architectural énorme et qui se tient. J'ai souvent regardé le crâne d'Henry Bordeaux comme on regarde une vaste coupoles il a une rondure pleine, une robustesse où l'entêtement étaie l'intelligence, des proportions à tout accueillir et un moule à tout discipliner.

\*\*

M. Henry Bordeaux est un curieux dont la curiosité inlassable travaille au profit d'un apostolat moral sans distractions. *Ménages d'après-guerre* contient des nouvelles de tous genres, l'une touche au burlesque, l'autre au vaudeville, l'autre à l'anecdote documentaire, l'autre au drame, l'autre à l'histoire édifiante ; elles proclament toutes, sur le mode mineur et sur le mode majeur, par voie directe ou par ironie, que le mariage indissoluble est la forme de la vérité sociale permanente, celle qui s'affirme dans la durée en dépit des apparences passagères qui peuvent l'offusquer aux yeux les plus clairvoyants. Il en ressort que le lecteur a une impression qui reste. Même un esprit qui pense à rebours de M. Henry Bordeaux ne peut le lire qu'avec sympathie.

On se rend compte à l'entendre qu'il comprend les choses et les voit dans leur ensemble, on se rend compte aussi que ce dont il ne parle pas c'est qu'il n'en veut pas parler. L'histoire des deux ménages paysans et du ménage bourgeois ébranlés par la guerre et qui forme la première partie du livre intitulée « les cloches intérieures » est typique à ce point de vue. M. Henry Bordeaux y indique fort bien les causes de dissensément dans un exposé analytique aussi compréhensif que net, mais il projette la lumière dramatique et la chaleur sentimentale de son invention sur les causes qui amènent la réconciliation de ses égarés. Il spécifie sans ambiguïté possible qu'à son avis l'homme ni la femme ne sont des individus d'un jour mais la figure transitoire d'une race, et d'un pays. Il affirme la non-existence des causes dissolvantes éphémères et la réalité des causes constructives éternelles. Sa manière dépourvue d'hypocrisie, n'a rien du bénisseur. Il moralise par goût de réalisme. Cela sent la conviction et l'énergie. Il y a là non un avocat, mais un homme qui sait demeurer identique à lui-même.

Au fond le mystère des productions de l'esprit est là : une œuvre ne manifeste jamais que l'unité morale de son auteur. Si tant d'écrivains font du bruit et ne laissent pas un souvenir après eux, c'est qu'eux mêmes n'ont pas d'existence, je veux dire qu'ils se perdent dans la diversité des points de vue et ne se centralisent autour de rien. Un grand cerveau ressemble au système planétaire : sa consistance ne réside pas dans la matière qu'il entraîne, mais dans l'attraction qu'il exerce sur elle. Celui de M. Pierre Loti polarise sur la volupté, celui de M. Anatole France sur l'ironie, celui de M. Henri Bordeaux sur le sens traditionnel. La sottise est pareille de lui contester son rang parce que les qualités des autres lui manquent aussi bien que de nier celui des autres parce qu'ils n'ont pas les mérites de M. Henry Bordeaux. Quand un écrivain digère une aventure comme celle de la guerre après l'avoir vécue largement et, bien loin d'en avoir été modifié, en sort plus riche d'expérience et plus solide qu'avant sur les principes qu'il professait depuis toujours, c'est que son équilibre intellectuel est sûr et que son œuvre est de

premier plan. Nos habitudes de jugement sont si absurdes que nous louons toujours celui-ci contre celui-là. Il faut apprécier les écrivains dans ce qu'ils sont et M. Henry Bordeaux a un caractère singulièrement marqué. Il serait impossible de faire l'histoire morale de notre époque sans l'appeler comme témoin. Et ce dont il témoignera donnerait une idée juste et noble de notre pays.

\*\*

La conception de *La vie recommence* a une vaste ampleur. Ce roman en deux tomes, *La résurrection de la chair* paru l'année dernière, *La chair et l'esprit* paru ces jours-ci, est une épope française non pas suspendue au dessus de nos têtes à un ciel immobile, mais jaillie en haute frondaison du sol où s'enfoncent ses racines. Des deux idées directrices de sa philosophie pratique, celle de la tradition et celle de la race, M. Henry Bordeaux nous montre l'antériorité nécessaire de la seconde. La tradition ne commence, ne dure ou ne fuit qu'avec la race. Aussi faut-il d'abord sauver celle-ci même au préjudice momentané des traditions. En se donnant au capitaine Bermance, son fiancé, qui devait mourir le lendemain à l'Hartmannswillerkopf, la jeune Alsacienne Maria sauve une lignée qui, sans sa faute, aurait disparu à jamais. En la recueillant avec le petit André, Mme Bermance affirme aux yeux du monde à vue courte et qui la blâme que ses devoirs de grand-mère ont le pas sur ceux de sa respectabilité sociale. *La résurrection de la chair* révèle mieux qu'aucun autre de ses livres le réalisme loyal et le bon sens vivant de M. Henry Bordeaux. Il n'hésite ni à poser les problèmes sous la forme qui semble la plus embarrassante pour ses théories, ni, les ayant ainsi abordés, à aller jusqu'au bout de sa pensée. Ceux qui le considèrent comme un écrivain timoré, confit en préjugés bourgeois, l'ignorent. Il n'y a chez lui aucune timidité. Il a l'audace de ceux qui, se fiant à leur jugement, poussent droit devant eux et se trouvent à l'occasion devenir les plus rudes redresseurs de leurs compagnons routiniers.

Les manières d'écrire, les factures et les styles, sont innombrables. Un auteur est d'abord un homme qui aime la vie. *La vie recommence* épouse sa force dans cet amour-là. La solide compréhension des choses et la bienveillante intelligence avec laquelle M. Henry Bordeaux les envisage ont la même source. Ses meilleurs livres en sont imprégnés. *Le Plessis de Roye* ne dit pas autre chose que *La vie recommence*. Les cadres diffèrent, le souffle est pareil. Il communique l'espérance et renouvelle l'énergie.

M. Henry Bordeaux cherche évidemment la formule du roman national. Il nous offre une aventure particulière où se concrétise l'histoire du pays. Retourné par la guerre et menacé de ruine par elle, il renait en surgeons sauvages de ses propres débris. Ainsi, dans les forêts brûlées, pointent sous les cendres les pousses qui la reconstitueront. La nouvelle forêt sera même plus vaste que l'ancienne, car elle abritera sous son ombre la terre reconquise de l'Alsace. Le vent de la tempête y aura porté les espèces de chez nous et quand les feuillages se seront épanouis au soleil de l'esprit, il ne formeront plus qu'une seule figure française.

Comme Balzac enchaînait l'histoire de ses personnages inventés dans l'histoire de leur époque, M. Henry Bordeaux brode son action symbolique sur la trame réelle du temps présent. Nos grandes batailles, nos soldats, nos chefs, les paysages de la guerre, les villes d'Alsace, les mœurs alsaciennes et celles de la Savoie, nous rappellent sans cesse que le roman est une condensation de l'histoire. La légende ici a un caractère de vérité supérieure. On pense presque, en la lisant, que l'histoire n'est que du roman documentaire et que l'histoire vraie se trouve dans le roman. La statue de Pygmalion, avant le miracle, était histoire : dès qu'il l'eût animée, elle devint roman.

Sans doute, le recul des jours manque à l'élaboration d'une œuvre de ce genre. Mais le temps moral va si vite maintenant. Nous sommes assez loin de la guerre pour n'en point fausser les perspectives et néanmoins assez près pour en conserver l'émotion. *La vie recommence* y gagne de développer un thème social très actuel dans l'atmosphère pathétique où les circonstances la proposent. Le livre arrive à son heure et porte à plaisir.

\*\*

*Voici l'heure des âmes* rend le même son ample et fort.

Il a deux parties : « Avant la guerre » et « Dans la guerre ». L'auteur nous dit dans sa courte préface : « Elles n'offrent entre elles aucune disparité. La guerre, en effet, n'a pas créé chez nous un état d'héroïsme supérieur. Elle a appelé un plus grand nombre à atteindre ces hauts plateaux : nous avions déjà une élite non pas seulement intellectuelle, mais de cœur, de raison et d'élan, qui respirait naturellement l'air des sommets. Cette élite a été une semeuse d'énergie et d'endurance. » De fait les œuvres qui se consacrent

aux aveugles-sourds-muets, les missionnaires de Mandchourie, l'évêque de Dakar, Mgr. Jalabert, Mme Pasteur, ceux-là qui, avant la guerre, furent chacun en sa place, les héros du temps de paix, et les zouaves de la Malmaison, le commandant de Clermont-Tonnerre, le commandant de Surian, les enfants et les blessés dont parle M. Henry Bordeaux dans ce livre sont les frères du même idéal. Il y a des choses comme celles-ci, que tout le monde sait et qu'on doit pourtant sans cesse rappeler. Elles ne nous paraissent inutiles à redire que parce qu'une foule d'incompétents s'y précipitent et les banalisent de leur propre banalité. Ce qui fait qu'en ces matières je ne puis considérer les livres de M. Henry Bordeaux comme indifférents et qu'ils m'émeuvent, c'est qu'au contraire d'académiciens notoires ou de candidats tapageurs à l'Académie, héros pompeux d'une gloire qu'ils contemplent de loin en profiteurs sonores, M. Henry Bordeaux l'a observée et vécue d'assez près qu'il est permis à un historien de le faire. Je l'ai vu. Je retrouve sous sa plume mes propres souvenirs. Certains dont il parle, nous les avons rencontrés dans le même temps et aux mêmes lieux. Je suis frappé de la précision et de la justesse de ses récits. Ils sont exacts. En tel sujet la chose importe d'abord. Voici un homme qui ne démontre pas, mais qui constate bel et bien ses idées dans la plus formidable des expériences humaines. Cela vous a de l'allure, celle d'une philosophie en chair et en os dont, pour ma part, j'éprouve la beauté.

C'est pourquoi *La bataille devant Souville* est un livre de vivante histoire. Assez d'autres ont déjà fait et feront de l'histoire pour états-majors et sur documents officiels sans avoir eu avec la bataille d'autre contact que par papiers. M. Henry Bordeaux, aussi informé que quiconque en matière de documents écrits, a suivi sur le terrain, parmi les exécutants, dans l'âme des soldats eux-mêmes les événements qu'il raconte. L'œuvre tient du mémoire autant que du travail d'érudition. Elle est suivie d'un historique général de la bataille de Verdun, le seul travail d'ensemble qu'ait possédé pendant la guerre sur cette bataille les Etats-Majors et qui constitue une source officielle dont aucun historien ne pourra désormais se passer. Je le considère comme un des plus beaux témoignages des services qu'ont pu rendre aux armées pendant la guerre les écrivains français. Sa lecture bien qu'aride et parce qu'aride montrera mieux que n'importe quelle dissertation, sur quelles études approfondies sont construits les livres de guerre de M. Henry Bordeaux. Ce n'est pas une vue systématique qui s'impose aux faits, c'est une doctrine qui jaillit de leur pénétration.

\*\*

En même temps que ces quatre livres, qui touchent aux grands problèmes présents de la vie morale française, M. Henry Bordeaux en publie un autre, de belle apparence typographique, sur Lamartine, Rousseau et la Savoie. L'intérêt de ce livre n'est pas dans la discussion de savoir si Lamartine et Elvire s'aimèrent de près ou à distance respectueuse. Les critiques qui s'occupent de ces choses me paraissent tantôt naïfs, tantôt séniles et M. Henry Bordeaux ne me paraît pas très éloigné de ce point de vue. Au surplus Molière me semble avoir dit sur l'importance de ces problèmes historiques des paroles de bon sens dans l'*Impromptu de Versailles* en s'adressant à la Béjart : « Vous représentez une de ces femmes qui, pourvu qu'elles ne fassent point l'amour, croient que tout le reste leur est permis ; de ces femmes qui se retranchent toujours sur leur pruderie, regardant un chacun de haut en bas et veulent que toutes les plus belles qualités que possèdent les autres ne soient rien en comparaison d'un misérable honneur dont personne ne se soucie. » Le livre de M. Henry Bordeaux illustre à sa manière cette pensée. Il relève avec justesse tous les mérites par quoi les âmes d'un Lamartine et d'une Elvire rentrent dans la gloire humaine et dans la poésie. Il les rattache à cette Savoie dont il connaît mieux que quiconque les vertus nourricières, au peintre habile qui sait que le fond, dans un portrait, lui donne son expression et sa valeur.

Les pages consacrées à Rousseau sont d'une remarquable justesse. Elles se résument en cette idée que si la vie intime de Rousseau fut indigne, elle a peu d'importance eu égard à la fausseté de son esprit. Le vice d'intelligence est plus néfaste que l'erreur de conduite et si Rousseau n'a pas eu une existence exemplaire, la vraie tâche du critique est moins de la reprendre que d'indiquer nettement combien la contradiction et la faiblesse de sa pensée ont eu de résultats plus funestes. On ne saurait mieux dire. En vérité ces cinq livres, de sujets si variés, sont bien sortis du même esprit. Les gens qui pensent quelque chose et qui, comme Pascal, possèdent une règle à mesurer la vie sont assez rares pour qu'on les en loue. M. Henry Bordeaux, où qu'il aille, regarde à sa montre. Elle marque toujours une heure française,

Jacques DUVAL,



Réception de M. Justin Godart, à Argyrocastro.

### UNE MISSION FRANÇAISE EN ALBANIE

*M. Justin Godart ancien Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé, de retour d'une mission en Albanie, a bien voulu nous communiquer ces lignes sur le nouvel Etat balkanique.*

L'Albanie, devenue autonome, admise comme membre de la Société des Nations, s'organise en Etat moderne.

Elle a, pour cela, tout à faire. Mais ce n'est point sa faute.

A peine libérée du joug turc, elle a vu son territoire coupé par la ligne du front de bataille et son sol piétiné par les belligérants.

Le régime ottoman avait de tout temps délaissé cette province, où vivait une nation indomptable. Il ne s'en occupait que pour l'empêcher de progresser ; pas de routes, pas de sécurité, pas d'écoles, toute initiative étouffée, toute individualité intelligente et agissante tracassée, exilée, supprimée.

La grande guerre est venue. Elle a détruit le peu qu'il y avait à détruire.

En vérité, si l'Albanie manque de beaucoup de choses, les Albanais n'en sont pas responsables.

Ils ont, en revanche, donné un magnifique exemple, durant les siècles, — car ils sont un des plus anciens peuples de l'Europe, — ils ont gardé leur nationalité, malgré les persécutions et au prix de quelles souffrances ? C'est, chose singulière, ce qui



Le nouveau Parlement albanais assistant à Tirane à la revue militaire en l'honneur de l'ouverture de la session (21 avril 1921).

leur a valu leur réputation de brigands. Or, perpétuels insurgés retranchés dans leurs montagnes, toujours en lutte pour leur indépendance, faisant le coup de feu contre tout envahisseur, ils n'ont été que des patriotes farouches.

les bazars des villes, ou bien dans les maisons pour les besoins familiaux. La terre est cultivée de façon assez sommaire. On n'a pas eu le souci d'en tirer un meilleur rendement, car le paysan, sans cesse exposé au pillage, réduisait sa production au strict nécessaire.

Avec l'aide des grandes nations, l'Albanie aura bientôt fait d'être un pays fort intéressant pour les commerçants et les industriels. Déjà même, elle présente un champ fécond à l'activité des uns et des autres, car les premiers venus auront toutes les voies ouvertes devant eux.

Si nous laissons de côté les perspectives d'affaires, l'Albanie offre aux touristes la beauté de ses côtes adriatiques, ses montagnes, ses lacs, ses chemins malaisés par où les caravanes de chevaux porteurs s'élèvent des défilés profonds aux cols abrupts. Puis ce sont les cités construites pour la défense, comme les maisons elles-mêmes, Scutari caché dans les jardins, Durazzo fait de débris de temples antiques, El Basan embaumé de roses et d'orangers, Bérat et sa citadelle où sont blotties trente-deux petites églises byzantines, merveilleusement peintes, Argyrocastro si purement albanais, Pogradec dans sa gorge aux grandes vergers s'ouvrant sur le lac Ohrida, Sopot aux palais enterrés, résidence de rois, fabuleux, que traverse la grande voie romaine déserte.

L'Albanie a pour la France une amitié dont elle donnera, j'en suis sûr, des preuves en toute occasion. Déjà, la légion albanaise a vaillamment combattu aux côtés de nos soldats de l'armée d'Orient. L'Europe peut compter sur l'Albanie pour la paix et l'ordre dans les Balkans, car, hors sa liberté, elle n'a point d'ambition.

Justin GODART,  
Député,  
ancien Sous-Secrétaire d'Etat.



Au cimetière militaire français de Koritza, le maire, en présence de M. Justin Godart, célèbre la gloire des soldats français morts pour la liberté.

Grâce à leur inlassable résistance, la libre Albanie existe et entend être maîtresse de ses destinées.

Le gouvernement de l'Albanie est actuellement composé d'un Conseil suprême de quatre personnes, d'un Cabinet, et d'une Chambre des députés. Celle-ci, élue au mois de mars dernier, aura à élaborer une Constitution qui sera, très probablement, démocratique.

Les Albanais se répartissent entre trois religions. Les Musulmans sont les plus nombreux ; ils appartiennent en majorité à la secte des Becktachis, d'esprit très libéral. Puis viennent les Catholiques, enfin les Orthodoxes.

Chez les Albanais, règne la plus grande tolérance. C'est en vain que les propagandes étrangères ont cherché à s'insinuer sous le couvert de la religion. Elles ont pu faire une besogne locale d'agitation pernicieuse. Mais de plus en plus, elles se heurtent à un haut sentiment, à une ferme volonté d'union nationale dont j'ai pu constater récemment la force et l'unanimité.

En Albanie, le jour de Pâques, les Musulmans vont à la sortie des églises s'associer à la fête des Chrétiens en tirant des salves de coups de fusil et en prenant part aux réjouissances. Et, lors du Baïram, les Chrétiens viennent en foule à la place de prière des Musulmans, rendre à ceux-ci leur politesse.

Si l'Albanie a été exploitée par les Turcs, elle n'a jamais été mise en valeur.

Ses richesses naturelles sont importantes, que ce soient des forêts immenses, des plaines dont le drainage transformera les marais en espaces fertiles, ou des gisements déjà repérés. Elle n'a pas de dette. La monnaie d'or et d'argent y circule sur les marchés des moindres villages. La main-d'œuvre y est fort habile, traditionnelle dans ses méthodes, travaillant en boutique, sous l'œil des clients, dans



#### FONTENAY FÊTE "LA MADELON"

Sur la façade de l'école Jules Ferry, où cantonna le 12<sup>e</sup> d'artillerie, vient d'être apposée une petite plaque portant cette inscription : La Madelon est partie d'ici pour faire le tour du monde. C'est en effet dans la jolie petite ville fontenaysienne que fut chantée la première fois le populaire refrain, devenu rapidement une marche militaire, aussi célèbre que le *Père Bugeaud*. On voit ici Mlle Rose Amy, entourée des Madelonnettes, entonnant les joyeux couplets de MM. Louis Bousquet et Camille Robert.

#### LES SPORTS

La rentrée des couleurs allemandes dans la classique Targa Florio donnait à cette épreuve, disputée dimanche dernier, un caractère assez spécial. La marque Mercédès avait mis en ligne plusieurs voitures pilotées par des professionnels de valeur..

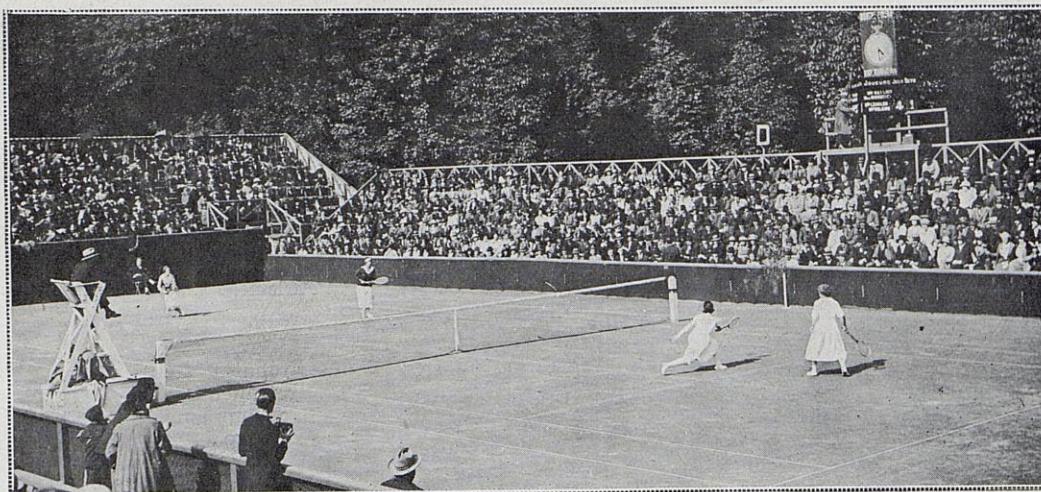
Pour leur rentrée dans le sport automobile, les Allemands s'étaient très soigneusement préparés et de nombreux sportmen avaient des craintes à leur sujet.

La course dès le début s'est réduite à un match terrible entre la grande marque mondiale Fiat et la firme Mercédès.

Finalement Fiat a triomphé nettement de plusieurs minutes sur la marque allemande. Et pourtant la voiture victorieuse avait une cylindrée de 4 litres 500 alors que celle de la Mercédès était de 7 litres 500.

Ajoutons que le conducteur de la Fiat, M. Masseti, est un véritable amateur et non un professionnel.

La Fiat qui s'était fait le champion des alliés dans la grande épreuve internationale a prouvé une fois de plus son indiscutable supériorité mécanique.



Aux Championnats du Monde de tennis, Mlle Lenglen-Mme Golding (au 1<sup>er</sup> plan) triomphant de Mrs Mallory-Mrs Sigourney.

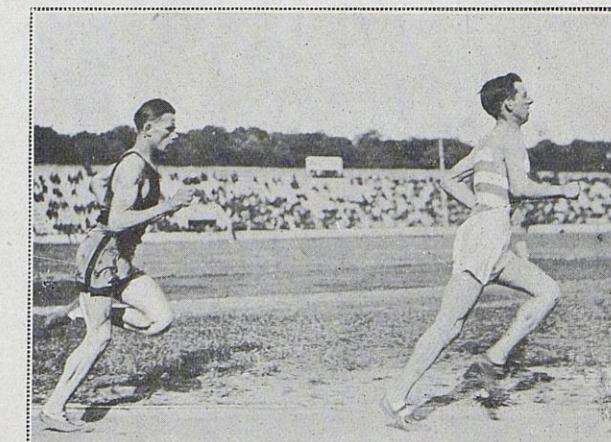
Le Grand Prix d'Indianapolis auquel participaient plusieurs marques françaises est revenu à l'Américain T. Milton, pilotant une Frontenac. Ralph de Palma, qui conduisait la voiture française Ballot, partit en tête, pulvérissa tous les records du monde, couvrant les 200 milles en 2 h. 10 m. 20 s. 63/100. Malheureusement peu après les 400 kilomètres, de Palma qui avait alors 12 kilomètres d'avance dut abandonner par suite de la rupture d'une bielle.

Les Championnats du Monde de lawn-tennis, sur terre battue, ont attiré à Paris les plus grands joueurs connus.

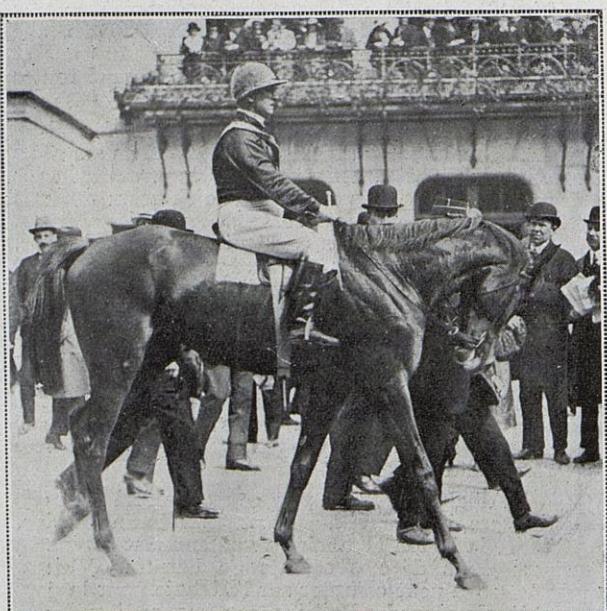
Mlle Suzanne Lenglen dans une forme éblouissante doit remporter son championnat. Jouant avec Mme Golding, elle vient de battre Mrs Mallory et Mrs Sigourney par 6-4, 6-1.

Le Championnat pédestre du Monde des dix milles a été disputé au Stade Pershing par le tenant du titre l'Écossais Mac Raé jusqu'à présent invincible et l'excellent Léon de Nys. Après une lutte ardente, le champion écossais a dû se incliner devant

son adversaire qui a triomphé par 250 mètres environ et a couvert les dix milles (16 kil. 093) en 54 m. 20 s. 2/5.  
Daniel COUSIN,



De Nys (à gauche) et Mac Raé, durant le Championnat des dix milles, brillamment gagné par le coureur belge.

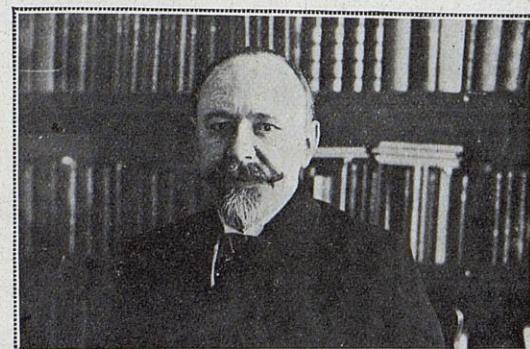


Ksar, le favori du Grand Prix de Paris, monté par G. Stern, après sa victoire dans le prix Lupin à Longchamp.

## LE BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



Le clergé français a perdu en Mgr Marbeau, évêque de Meaux, un de ses prélates les plus éminents.



M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, vient de mourir subitement ces jours derniers.



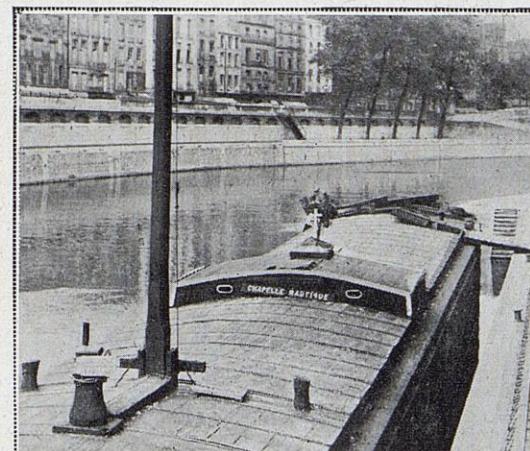
Le « Paris 1914-1918 » de M. Bartholomé, provisoirement érigé aux Tuileries.



M. Combes, Sénateur, ancien Président du Conseil de 1902 à 1905, s'est éteint à Pons à l'âge de 86 ans.



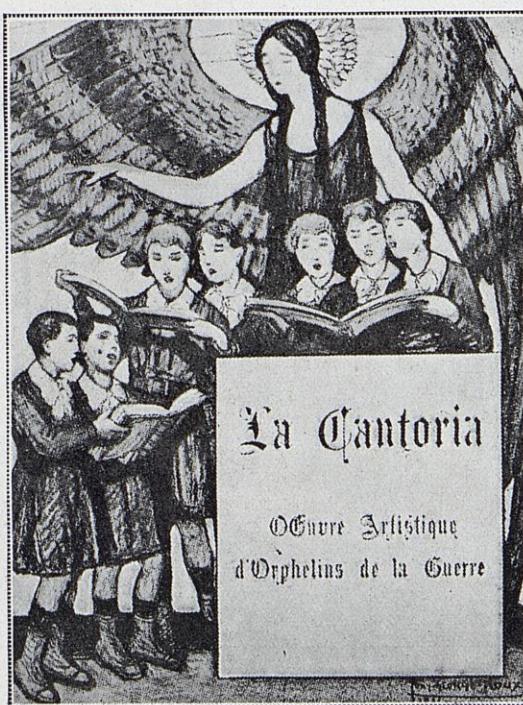
Le prince Eitel Frederic assiste, à Berlin, à la fête commémorative du 4<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de la Garde.



Mgr Plateau a aménagé dans une péniche, actuellement amarrée quai des Orfèvres, une chapelle à l'usage des mariniers et de leurs familles.



Mme Curie a été nommée docteur ès sciences honoraria du Smith-Collège. On la voit ici en compagnie du Dr Allen Neilson.



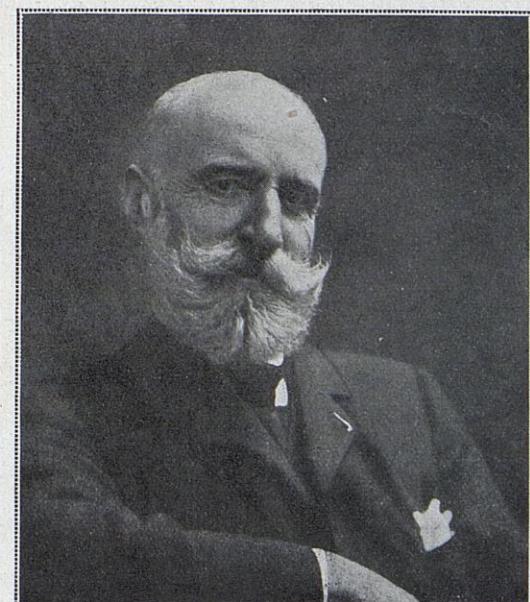
Programme dessiné par M. Tony Georges Roux.

## UNE ŒUVRE DE BIENFAISANCE

Institution charitable, patriotique et artistique, la *Cantoria* des orphelins de la guerre, fondée en 1915 par M. Jules Meunier, l'éminent maître de chapelle de la Basilique Sainte-Clotilde, évoque ces « psalmodies » du Moyen Age et de la Renaissance où, à l'ombre des cathédrales, des enfants, tels que les représentent à Florence les bas-reliefs de Luca della Robbia, étaient élevés dans le culte de la musique sacrée.

L'an dernier, le deuil glorieux et le talent des orphelins de la *Cantoria* leur valaient l'honneur insignie de se faire entendre sous la voûte harmonieuse de la Sainte-Chapelle. Récemment encore, au tombeau de Napoléon ils participaient à l'émouvante cérémonie du 5 mai. A l'heure même où il y a un siècle, « le Dieu de la guerre » expirait à Sainte-Hélène, leurs jeunes voix, d'une incomparable suavité, jetaient aux échos du Dôme des Invalides des implorations du *Libera*, auxquelles se mêlait, comme un rappel assourdi des gloires impériales, le fracas des salves d'artillerie. Le vendredi 10 juin, la *Cantoria* se fera entendre à nouveau, à la Sainte-Chapelle (billets chez Durand, 4 Place de la Madeleine), dans la célèbre Messe *a cappella* du Pape Marcel, de G. P. da Palestrina, chef-d'œuvre rarement exécuté en France et type achevé de cette polyphonie vocale, dégagée de tout artifice théâtral, où l'art s'absorbe dans l'idée de prière et réalise la plus éloquente expression de foi.

B. M.



Francis Planté, l'illustre pianiste, actuellement âgé de 82 ans a donné, le 28 mai dernier, au Grand Théâtre de Bordeaux, son dernier concert, organisé par la Société de Sainte Cécile. Le maître se retire dans son délicieux domaine de Saint-Avit aux environs de Mont-de-Marsan.



Affiches de propagande allemandes (à gauche) et polonaises (à droite), apposées ces dernières semaines en Haute-Silésie, après les opérations du plébiscite.

### LA COMÉDIE ALLEMANDE



Le sous-officier Heynen (à gauche) qui lapidait les prisonniers anglais, a été condamné... à dix mois de prison.

La Cour suprême de Leipzig n'a rien à envier aux *Tribunaux comiques* et Moineau aurait trouvé largement pâture pour sa verve mordante et son espèglerie satirique dans les récents débats judiciaires présidés gravement, par un juge allemand, véritable pince sans rire. Que signifient, en effet, ces témoignages vieux de plusieurs ans? Comment songer un instant que les magistrats républicains du Reich, dissimulant mal leurs bottes et leurs éperons, appliqueront aux crimes de leurs concitoyens des sanctions sérieuses? Les condamnations qu'ils ont prononcées sont dérisoires, mais qu'importe, le Traité de Versailles est exécuté, on juge les coupables! Toute cette palinodie est puérile et l'on aurait mieux fait de renoncer à ces nouveaux bienfaits d'un instrument diplomatique, usé déjà avant qu'on ne s'en soit servi. Nous allons déléguer à Leipzig un juriste éminent, M. Matter. Souhaitons qu'il obtienne des Allemands de véritables sanctions ou mieux, qu'il ne se dérange pas : la justice en Allemagne absout la force, la toge doit s'incliner devant les armes. Des militaires feraient mieux l'affaire dans un pays qui se rit des sentiments, quelle qu'en soit la forme, quelle qu'en soit l'expression! A Leipzig, l'Allemagne a double visage comme partout ; elle juge, mais elle absout. Elle se soumet en apparence, mais, dans l'ombre, elle pousse les Tyroliens vers la Bavière, elle attaque la Pologne, elle guerroie en Haute-Silésie, elle aide les Soviets dans leur œuvre de désorganisation de l'Europe. Krassine se promène dans les rues de Berlin tandis que l'Anatolie se soulève contre les puissances européennes, prélude d'une révolution asiatique.



M. Krassine, délégué du gouvernement de Lénine, à Berlin, fait du commerce... et beaucoup de politique,



Les représentants de la justice anglaise à Leipzig.



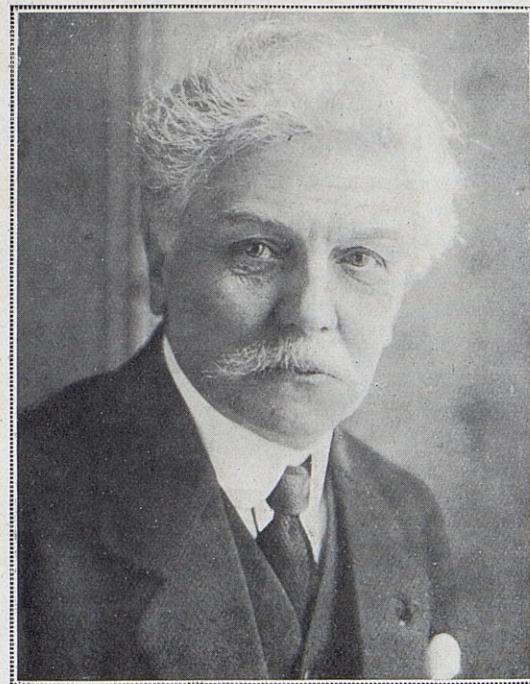
Une des séances du procès Heynen.

# LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

## Finances de Belgique

Les derniers rapports distribués à la Chambre des députés de Belgique et les plus récents discours prononcés devant cette Assemblée sont empreints d'un certain pessimisme au point de vue financier. La situation du pays est dépeinte comme grave. Ce ne sont cependant ni l'ardeur au travail, ni le désir de rétablir le commerce, l'industrie et l'agriculture, ni le courage fiscal qui ont manqué à nos fidèles amis belges, mais comme nous, ils attendent les premiers versements que leur doit l'Allemagne au titre des réparations. Ceux-ci leur font défaut pour rétablir leurs finances et remettre sur pied leur trésorerie.

Au lendemain de l'armistice, la Belgique se trouvait dans une lamentable situation : 812 kilomètres carrés de riches paturages parsemés de riantes bourgades avaient été transformés en désert ; son bétail était réduit de 40 % ; ses approvisionnements avaient été



M. Jaspar, Ministre des Affaires étrangères de Belgique.

détruits, son commerce anéanti et le port d'Anvers offrait le spectacle d'une rade déserte.

Le réseau de chemins de fer qui comportait 4.368 kilomètres de voies normales et 4.095 kilomètres de voies vicinales avait été grandement éprouvé au cours de la guerre et notamment pendant la retraite allemande. Pour restaurer voies ferrées, réseaux télégraphiques et téléphoniques, reconstituer l'industrie abolie, assurer le ravitaillement du pays, d'immenses sommes d'argent furent nécessaires.

Après l'armistice, la Belgique obtint quelques crédits en Angleterre, aux Etats-Unis, en Norvège mais ils furent presque négligeables eu égard à ses besoins considérables. Les conditions du change international pesèrent dès le début sur les finances belges et, comme en France, en Italie ou en Roumanie, elles rendirent difficile la prompte remise en état de la situation économique. Au 23 septembre 1920, sur le marché de Bruxelles, la livre était cotée 49,02 ; le dollar, 13,97 et la peseta 2,06.

Dès sa rentrée en Belgique le gouvernement dut se préoccuper de débarrasser le pays des monnaies allemandes qui avaient été imposées à la population au cours de 1,25 le mark. Il commença par émettre des bons dits de la Restauration monétaire ; cette émission présenta ce caractère qu'on put y souscrire pour 3/4 en marks et 1/4 en francs belges. Cette émission fit sortir de la circulation 1.544.647.890 marks. Le retraits des marks poursuivi grâce à l'intervention de la Banque Nationale de Belgique

mit le gouvernement en possession de plus de 6 milliards de marks qui firent l'objet d'une convention de reprise par l'Allemagne signée à Berlin le 25 novembre 1919.

Cette opération faite d'accord entre le gouvernement et la Banque eut sur le change international une répercussion indiscutable car elle fut cause d'une inflation considérable dans la circulation fiduciaire belge.

Au 16 juillet 1914, le montant des émissions de la Banque Nationale de Belgique s'élevait à 986 millions, il atteignait 2.800 millions au lendemain de l'armistice et au 16 septembre 1920, quelques mois après l'opération du retrait des marks, le chiffre des billets en circulation était de 5.645 millions.

Cette mesure de restauration monétaire achevée, le gouvernement du roi Albert dut se préoccuper de la situation budgétaire de la Belgique pour l'année 1920. On peut la résumer en ces termes : dépenses ordinaires en forte progression sur l'année 1919, budget extraordinaire de 6 1/2 milliards comprenant des charges consécutives à la guerre à concurrence de plus de 6 milliards, une dette publique importante et croissante, des voies et moyens complètement insuffisants.

D'après la loi du 16 août 1920, le budget belge s'établissait comme suit :

Dépenses ordinaires .....	2.787.872.671,89
Dépenses { normales .....	453.082.525 »
extra- } charges	
ordinaires { de guerre .....	6.115.137.481 »
Total général .....	9.356.092.677,89

En face de ces dépenses, les recettes de l'Etat étaient les suivantes :

Recettes ordinaires .....	1.819.113.929
— exceptionnelles .....	495.230.000
— extraordinaires nor-	
miales.....	1.750.000
Recettes extraordinaires de	
guerre.....	1.451.252.000
Total général.....	3.767.345.929

Le déficit à couvrir 5.590 millions, en chiffres ronds, devait l'être à l'aide d'opérations de trésorerie, toute idée de demande d'avance à la Banque Nationale de Belgique était écartée.

L'augmentation des dépenses ordinaires si importante qu'elle fut en 1920 par rapport à 1919 n'apparaît point alors comme devant compromettre irrémédiablement l'équilibre budgétaire. Elle était due à des causes inévitables : relèvement du traitement des fonctionnaires, employés et ouvriers d'Etat, élargissement de certains cadres administratifs, accroissement des frais d'entretien de l'armée et de la gendarmerie. Il en a été en Belgique comme partout ailleurs, la mise en concordance des traitements avec le coût de l'existence n'a pas atteint son maximum en 1920 et le budget de 1921 supportera de ce chef de nouvelles charges.

Les finances belges qui avant la guerre n'avaient à faire face qu'aux paiements d'arrérages d'une dette restreinte supportent maintenant le poids d'intérêts fort élevés.

Au 1er août 1914, la dette publique belge était d'environ 5 milliards mais ce passif était compensé pour plus de 3 milliards par l'actif des chemins de fer et des autres régies. Au mois de mars 1920, elle atteignait 22 1/4 milliards auxquels il faut ajouter le capital des titres délivrés pour la répartition des dommages de guerre et la seconde tranche de l'emprunt 1920.

En face de cette situation passive, absolument écrasante, la Belgique possédaient trois éléments d'actif :

1<sup>o</sup> 6.100 millions de marks retirés de la circulation et qui, en vertu de la convention signée

à Berlin le 25 novembre 1919, doivent être changés avant le 1<sup>er</sup> novembre 1939 contre des Bons du Trésor allemand.

2<sup>o</sup> Le droit consenti à la Belgique de percevoir en acompte sur les indemnités auxquelles elle a droit l'équivalent de 2 1/2 milliards de francs or à prélever sur les premiers paiements effectivement reçus en espèces de l'Allemagne.

3<sup>o</sup> Le solde de la part proportionnelle attribuée à la Belgique dans les versements de l'Allemagne.

De ces garanties stipulées par le traité de Versailles, on sait trop ce qu'il est advenu. Elles sont malheureusement bien précaires désormais. C'est par ses propres ressources que très probablement la Belgique, comme la France d'ailleurs, devra assurer son relèvement financier. Déjà elle a fourni un effort fiscal considérable ; sans doute devra-t-elle encore l'accroître bien que nous souhaitions ardemment, nous



M. Theunis, Ministre des Finances de Belgique.

dont le sort est analogue au sien, que le fardeau de nouveaux impôts lui soit épargné.

Une loi du 29 octobre 1919, modifiée par la loi du 3 août 1920, a déjà établi en Belgique l'impôt cédulaire sur les revenus de toutes catégories et un impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus de chaque contribuable. Ces taxes ont été substituées à la contribution foncière, à la contribution personnelle, aux taxes sur les portes et fenêtres et le mobilier ainsi qu'au droit de patente. Le trésor belge estime retirer de cette nouvelle législation un supplément de ressources supérieur à 320 millions.

Une loi du 3 mars 1919 a introduit en Belgique l'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels dépassant 10.000 francs ; la loi du 2 juillet 1920 a prorogé pour l'année 1920, les dispositions antérieures.

D'autres augmentations des revenus de l'Etat, dues en majeure partie à des mesures législatives édictées en 1920 peuvent être chiffrées approximativement comme suit :

Taxes sur les spectacles .....	15 millions
Douanes .....	127 —
Accises .....	15 —
Enregistrement .....	146 —
Successions .....	18 —
Timbres .....	25 —
Régies financières .....	300 —

Ainsi, en ajoutant à ces évaluations, le rendement présumé de l'impôt sur le revenu, on

peut estimer à près d'un milliard les ressources ordinaires nouvellement créées. A cette somme s'ajoutent les recettes extraordinaires provenant des impôts sur les bénéfices de guerre et les bénéfices exceptionnels que l'on escompte devoir rendre un demi-milliard.

Les détails du budget de 1921 ne sont pas encore exactement connus à l'heure présente ; des exposés financiers, il ressort que depuis l'an passé la situation de la Belgique s'est aggravée. Les dépenses ordinaires qui, en 1920, avaient été prévues pour 2.788 millions dépasseront ce chiffre en 1921. Les lois du 30 décembre 1920 et du 25 mars 1921, qui ont ouvert six douzièmes provisoires au titre de l'exercice courant ont prévu un total de dépenses de 1.894.544.000 francs pour deux trimestres, ce

qui laisse supposer que l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement des services normaux de la Belgique dépassera de beaucoup cette année ceux de l'an dernier.

Comme en France, la Commission du budget belge s'efforce de réaliser des économies et des compressions. C'est ainsi que M. Houtart, le rapporteur du budget, a obtenu la suppression du ministère du Ravitaillement. Il a pu, sous la direction de M. Wauters, rendre des services aux moments difficiles, mais présentement son utilité n'est plus démontrée. Au point de vue économique, on doit craindre l'influence de ce facteur pour fausser la situation ; au point de vue des finances, il en résulte des complications et des risques, au point de vue budgétaire, c'est une surcharge qui aggrave le déficit.

Au demeurant les hommes politiques belges qui s'intéressent aux questions économiques et financières font valoir que depuis plusieurs mois déjà le gouvernement aurait dû rapporter toutes les mesures de réglementation et d'étalement.

Quelles que soient les compressions budgétaires que réalisent les financiers belges, la situation financière du royaume n'en demeurera pas moins troublante.

La Belgique attend avidement l'heure des réparations légitimes ; plus elle tarde à sonner, plus pressantes se font ses nécessités. Son sort et le nôtre sont conjugués ; aux conférences et aux discours succèderont, il faut l'espérer, les versements réparateurs.

## Le Budget des dépenses recouvrables

M. Henry Chéron, auquel nous devons, cette année, le remarquable rapport que nous avons analysé dans ces colonnes, vient de compléter pour la haute assemblée sa documentation financière par un document relatif aux dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution des traités de paix où il examine et analyse de la façon la plus complète et la plus lumineuse les résultats obtenus grâce aux accords de Londres.

Dans une sorte de chapitre préliminaire nous retrouvons l'historique de tous les événements diplomatiques survenus depuis le moment où les Alliés ont décidé d'exécuter les clauses financières du traité de Versailles jusqu'à l'heure où, en vertu du fameux article 233, la Commission des réparations a déterminé le montant total des dommages et établi l'état de paiements à réaliser par l'Allemagne.

La Commission avait-elle le droit de fixer ainsi forfaitairement à 132 millions de marks or la dette de l'Allemagne ou devait-elle accepter sans réduction les demandes présentées par les Alliés, soit deux cents milliards environ, en quitté à procéder, au cours de l'avenir, à des reports successifs qui en dernière analyse se seraient traduits par une importante remise de dettes ?

C'est là l'objet d'une discussion âpre, juridique à laquelle nous aurons bien garde de nous mêler ! Qu'il nous suffise d'indiquer qu'une solution extrême aurait comblé de joie ceux qui s'attardent à perpétuer l'illusion dont souffre le pays.

La Commission des Réparations unanime s'est refusée à cette comédie et quelques amers que puissent être nos regrets il faut la féliciter hautement de cet acte de courage.

Depuis la Conférence de Spa on peut dire que la cause est entendue. Les Alliés après de longs débats se sont mis d'accord sur les pourcentages. Celui de la France, on s'en souvient, a été fixé à 52 % ; et si le montant des dommages n'a pu être établi dès cette date, — il appartenait à la Commission des Réparations seule de le fixer — des chiffres ont été prononcés, 200 milliards de francs papier pour la France soit 66 milliards de marks or. Il semblait bien difficile d'aller plus loin ou plus haut.

M. Henry Chéron qui est un réaliste, sans renoncer en rien à son droit de critique, s'est avant tout préoccupé d'une autre tâche. Celle de délimiter exactement l'étendue du problème : total à recevoir, modalités des paiements, soldes effectifs, perte réelle pour les contribuables français.

Nous ne pouvons ici — la place nous manque — suivre pas à pas comme nous le voudrions ce remarquable rapport ; qu'il nous suffise de nous arrêter aux sommets, et pour notre part tirer les conclusions nécessaires.

Le Rapporteur général du Sénat évalue à 134 milliards 600 millions le total à payer par l'Allemagne, soit 132 milliards de marks or à l'ensemble des Alliés et 5.500 millions à la Belgique. De cette somme il y a lieu de déduire le chapitre versement pour réparation avant le 1<sup>er</sup> mai.

a) Excédent des prestations en nature sur les frais des armées d'occupation et les avances de Spa, au maximum	600
b) Biens cédés .....	2.300
Soit .....	2.900

ce qui donne un solde effectif de 134 milliards 600 millions de marks or.

« La convention ainsi établie entre les parties se serait présentée sous une forme assez simple, dit M. Chéron, si l'Allemagne après fixation de sa dette l'avait réglée purement et simplement en 36 ans à un taux d'intérêt à 5 % et 1 % pour amortissement ».

La Commission en a jugé autrement estimant sans doute que la capacité de paiement de l'Allemagne ne le permettrait pas. De quoi ce fut-il agi ? D'une annuité de 8.076 millions de marks or, ou au cours moyen envisagé par M. Boyden à 2,20 de 17.967 millions de francs, soit près de 18 milliards.

En évaluant à dix milliards de marks or, pendant cette période, la moyenne des exportations allemandes, soit au même taux vingt-deux milliards de francs environ, cela représentait près de 82 % des exportations allemandes. Il n'était pas raisonnable sans doute d'escroquer des paiements de cet ordre de grandeur. Aussi bien la Commission des Réparations n'a exigé du débiteur qu'une annuité fixe de 2 milliards de marks or, soit cinq milliards de francs, et d'une annuité variable que sur les mêmes bases on peut évaluer à 2.600 millions de marks, soit 5.720 millions de francs, ou au total onze milliards de francs.

L'honorablesénateur nous démontre, chiffres en mains, que cet état des paiements doit laisser un sérieux déficit à notre charge. Il ne manque pas d'ajouter « que l'article 10 de l'accord alourdit cette perte en disposant que le montant de tous paiements sous forme de prestations ou livraisons en matière sera versé à la Commission par la puissance alliée bénéficiaire

en espèces ou coupons échus ou à échoir à la prochaine échéance dans un délai d'un mois à dater de la réception. »

Nous ne pourrions donc pas nous servir du papier déjà malaisément négociable avec lequel l'Allemagne nous paye pour régler à la Commission des Réparations la valeur des prestations ou livraisons en nature effectuées par le débiteur. C'est fâcheux !

Il n'en reste pas moins que nous allons recevoir dans un délai relativement rapide des obligations, que les annuités commencent à courir, qu'un premier versement d'un milliard de marks or, vient de se produire et que les négociateurs du traité de Versailles qui n'ont rien obtenu, au moment de l'armistice, ni la reddition des généraux ennemis, ni les drapeaux allemands, ni le moindre milliard, ont mauvaise grâce à protester.

Nous ne nous attarderons pas à examiner l'intéressant tableau comparatif que le Rapporteur général soumet au Sénat où sont mises en parallèle les quarante trois annuités fixées aux accords de Paris et les vingt trois premières annuités obtenues aux accords de Londres.

Ces dernières seraient en principe de 14 milliards inférieures aux premières. Il nous semble difficile de raisonner sur ces bases, les versements aux accords de Londres ne devant s'arrêter qu'avec l'apurement total de la dette allemande.

Bien plus, comme le remarque si judicieusement M. Henry Chéron les auteurs de l'acte de Londres « se sont surtout proposés pour but de soustraire l'exécution de la dette de l'Allemagne à l'inconvénient de l'article 134 du traité de Versailles qui permettrait à la Commission des Réparations d'étudier de temps à autre les ressources et les capacités de paiement de l'Allemagne d'étendre la période et de modifier les modalités de paiement ».

Prenant le problème à bras le corps, M. Chéron en arrive inéluctablement à examiner l'usage qui devra être fait par la France des obligations remises par son débiteur.

Les vendre en masse en admettant que ce soit possible aboutirait à un désastre. En tenant compte de l'agio et de la capitalisation normale notre part ramenée à sa valeur actuelle produirait 87.851.495.160 francs pour en payer cent quatre vingt sept.

Il y aurait d'ailleurs une impossibilité pratique à vendre ces titres en masse, et plus encore à transférer ce montant formidable de capitaux étrangers dans notre pays.

Il faudra donc n'utiliser qu'une partie seulement de ces obligations dans les premières années sous la forme de la négociation et garder le surplus en portefeuille pour faire emploi des annuités.

Telle semble être la conclusion de M. Henry Chéron et il nous fournit un tableau d'exécution des plus suggestifs.

Il résulteraît de ce tableau dressé pour 73 ans que la valeur actuelle des charges budgétaires nettes supportées de 1921-1922 à 1964-1965 s'élèverait à 28 milliards 385 millions de francs et que la valeur des excédents nets dont bénéficierait le budget de 1965 à 1995 serait d'un milliard 816 millions de francs. L'application de l'état des paiements de la Commission des Réparations nous coûterait donc au cours de ces 73 années 26.500.000 millions de francs. Ces chiffres pour intéressants qu'ils soient, sont discutables.

Il suffirait que l'hypothèse de M. Boyden se réalisât et que pendant dix ans le change moyen du mark se maintint à 2,20, pour que le déficit disparût.

Quoiqu'il en soit et si l'on estime avec M. Loucheur que le « trou » ne sera que de 10 milliards, il n'en reste pas moins que nous en avons avancé à l'Allemagne soixante et que le sacrifice total de la France dépasse 70 milliards de francs papier.

Notre conclusion est très nette. L'état de paiements représente pour l'ensemble des alliés, une perte qui ne doit pas être inférieure au double, soit 70 milliards de francs or ; les dettes interalliées s'élèvent d'autre part, à 90 milliards le déficit actuel à 160 milliards environ.

Une réunion où siégera l'Amérique s'impose. Il n'est pas admissible que la France seule supporte :

Dettes aux Etats Unis et en Angleterre.	28.500 millions
Perte sur les réparations .....	35.000 —
Créances sur les alliés irrécouvrables ..	10.000 —
Soit .....	73.500 millions de fr. or

L'Angleterre évalue sa créance à 40 milliards ; les Etats-Unis ont de leur côté prêté aux alliés pareilles sommes. La France seule supporterait un fardeau égal à celui des Etats-Unis et de l'Angleterre. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes ; ils doivent être réajustés par une conférence internationale.

Jacques STERN.

## Études Financières

### LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMpte DE PARIS

Bien qu'il soit actuellement, au même titre que les autres sociétés de crédit, un établissement purement privé, le *Comptoir national d'escompte de Paris* a une origine nettement gouvernementale.

La Révolution de février 1848 avait provoqué une violente crise financière. Tout crédit avait disparu ; plusieurs banques avaient suspendu leurs opérations ; il avait fallu proroger les échéances et établir le cours forcé. Pour pallier les difficultés du moment, le gouvernement provisoire, par décret du 8 mars 1848, établit le *Comptoir national d'escompte de la Ville de Paris*, au capital de garantie de 20 millions de francs fourni à raison d'un tiers par l'Etat, en bons du Trésor, d'un tiers par la Ville de Paris, en obligations, et d'un tiers par des particuliers ou des groupements divers, tels que la Chambre des notaires, des Sociétés de bienfaisance, etc.

Comme on s'en doute, le capital réalisé immédiatement en espèces était médiocre : au 31 mars suivant, après treize jours d'opérations, il n'atteignait encore que 1.587.000 francs ; cependant, la nouvelle banque avait pu escompter à cette date plus de 30.000 effets, représentant 13.400.000 fr. Au 31 août 1848, les escomptes s'étaient élevés à 87 millions de francs, somme importante pour l'époque.

La loi du 10 juin 1852 supprima la garantie de l'Etat et de la Ville de Paris, qui n'avait, d'ailleurs, donné lieu à aucun recours, et l'établissement prit le nom de *Comptoir d'escompte de Paris*. Rentré dans le droit commun, il poursuivit son développement, et, à partir de 1860, tandis qu'il ouvrait des guichets dans diverses villes de France, il fondait successivement des agences aux Indes, en Chine, en Indo-Chine, au Japon, à Londres, à Alexandrie, en Australie, aux Etats-Unis.

En 1888, il occupait une situation de premier ordre, et l'ensemble de son capital et de ses réserves dépassait 100 millions. C'est alors que de graves fautes de gestion, dont hélas ! le souvenir n'est pas resté assez marqué dans la mémoire de tous ceux qui ont la charge et la responsabilité de certains grands établissements de banque, mirent le Comptoir dans une situation on ne peut plus difficile.

Une de ses filiales, la Société des métaux, avait, dans le but d'exercer son contrôle sur le marché du cuivre, acheté pour un temps assez long la production des principales mines. Pour lui permettre de régler ses achats, le Comptoir lui avait avancé sur warrants, des sommes considérables, qui, à la suite d'une baisse des cours du cuivre, dépassaient la valeur du gage ; comme, d'autre part, les producteurs de cuivre continuaient de faire des livraisons de métal, la Société se trouva dans l'impossibilité de faire face à ses engagements, et les stocks amassés durent être réalisés avec des pertes énormes.

Sur l'initiative du gouvernement et de Maurice Rouvier, alors ministre des finances, un groupe comprenant des représentants de la finance et du commerce et ayant à sa tête M. Denormandie, ancien gouverneur de la Banque de France, reconstitua le Comptoir sous l'appellation primitive de *Comptoir national d'escompte de Paris*.

Les immeubles, les installations et la clientèle de l'ancien établissement furent cédés à la nouvelle société qui continua ainsi l'œuvre, un instant interrompue, du premier Comptoir et qui occupe maintenant, avec ses 250 millions de capital, ses 3 milliards et demi de dépôts et ses 300 succursales, agences ou bureaux, une des premières places parmi les banques d'escompte et de dépôts.

\*\*

Comme le Crédit Lyonnais, le Comptoir national d'escompte a une conception de son rôle dominée par le souci de rester d'une façon constante, et même dans les circonstances les plus graves, en mesure de pouvoir faire face aux demandes de remboursement de sa clientèle de déposants. Il se préoccupe donc d'assurer à son actif la plus grande liquidité et, par conséquent, applique principalement son activité et ses ressources à l'escompte des effets de commerce, et aussi, depuis la guerre, en raison de la raréfaction de la matière escomptable habituelle, à l'escompte des bons du Trésor.

Dans une moindre mesure, il consent à sa clientèle des ouvertures de crédit, comportant des garanties de diverse nature, et tout particulièrement

ment des crédits documentaires pour les importateurs, et des crédits de campagne pour les acheteurs de matières premières. Ces opérations figurent selon les conditions auxquelles elles sont effectuées, à l'un des postes du bilan « Comptes courants débiteurs », « Avances garanties », et « Débiteurs par acceptations ».

Toutefois, comme le Crédit Lyonnais aussi, le Comptoir d'escompte met son pouvoir de placement à la disposition des collectivités publiques



M. Denormandie, Sénateur inamovible, ancien Gouverneur de la Banque de France, Fondateur et Président du Comptoir National d'Escompte de Paris de 1889 à 1902.

(D'après le portrait de M. Aimé Morot.)

et des entreprises privées pour les opérations à long terme, emprunts en rentes ou en obligations, émissions d'actions pour créations de sociétés ou augmentations de capital. Mais ce n'est qu'exceptionnellement, et seulement pour des sommes peu importantes, qu'il conserve des intérêts dans les affaires auxquelles il prête son concours. Son portefeuille de titres, qui, du reste, comprend surtout des valeurs de négociation courante, a été ramené de 7 à 8 millions avant la guerre à 2 millions et demi au bilan du 31 décembre 1920. De même, les participations qui atteignent 8.833.000 francs au 31 décembre 1914 ne figurent plus au bilan du 31 décembre 1920 que pour un chiffre de 3.100.000 francs.

Nous avons signalé, dans notre étude sur le Crédit Lyonnais (1), qu'avec cet établissement, le Comptoir d'escompte avait constitué en 1919 l'*Union pour le Crédit à l'Industrie nationale*, qui se propose principalement de donner son concours aux entreprises locales. Le Comptoir a également pris part



A.-L. Pagnerre, Editeur, Secrétaire du Gouvernement Provisoire, Directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris.

à la fondation du *Crédit national*, qui, comme nous l'avons montré dans la même étude, est susceptible de rendre des services précieux dans le domaine du crédit de moyenne durée.

Le Comptoir national d'escompte, a, d'autre part, concouru à la création de la *Banque nationale française du Commerce extérieur*, qui doit procurer à notre commerce d'exportation du crédit à plus long terme que celui que peuvent accorder les banques ordinaires.

(1) Voir le *Monde Illustré* du 28 mai 1921.

Enfin les comptes rendus du Comptoir signalent quelques initiatives qu'il a prises dans un ordre d'idées voisin. En coopération avec la *National Bank of Commerce*, de New-York, et la *First National Bank*, de Boston, il a établi à New-York la *French American Banking Corporation*, qui, servant de trait d'union entre un établissement français et de grandes banques américaines, facilitera les échanges commerciaux et les opérations financières entre la France et les Etats-Unis. Par ailleurs, il a organisé à Paris, un Service des Relations commerciales, qui se propose, en particulier, de favoriser la réalisation des affaires avec l'étranger et qui comporte une sorte d'exposition permanente des produits de notre fabrication nationale.

\*\*\*

Les deux derniers bilans du Comptoir, supposés établis après affectation des bénéfices annuels, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	31 déc. 1919	31 déc. 1920
	En milliers de francs	
ACTIF		
Caisse et banques.....	264.039	386.521
Effets et bons de la D. N.....	2.411.009	2.654.031
Reports.....	4.441	2.057
Correspondants.....	162.845	177.654
Comptes courants débiteurs.....	493.726	544.798
Avances garanties.....	208.264	176.342
Débiteurs par acceptations.....	83.514	105.540
Portefeuille titres.....	3.030	2.561
Participations.....	5.400	3.100
Agences hors d'Europe.....	3.923	10.768
Opérations de change garanties.....	113.289	113.198
Comptes d'ordre et divers.....	17.120	19.890
Immeubles.....	15.000	15.000
Total.....	3.785.600	4.212.061
PASSIF		
Capital.....	200.000	250.000
Réserves diverses.....	43.285	66.224
Comptes de chèques et d'esc.....	1.681.576	1.906.279
Comptes courants créditeurs.....	1.588.856	1.651.272
Bons à échéance fixe.....	17.476	25.414
Acceptations.....	83.580	105.901
Opérations de change garanties.....	113.289	113.198
Comptes d'ordre et divers.....	52.456	87.934
Bénéfices reportés.....	5.082	5.839
Total.....	3.785.600	4.212.061

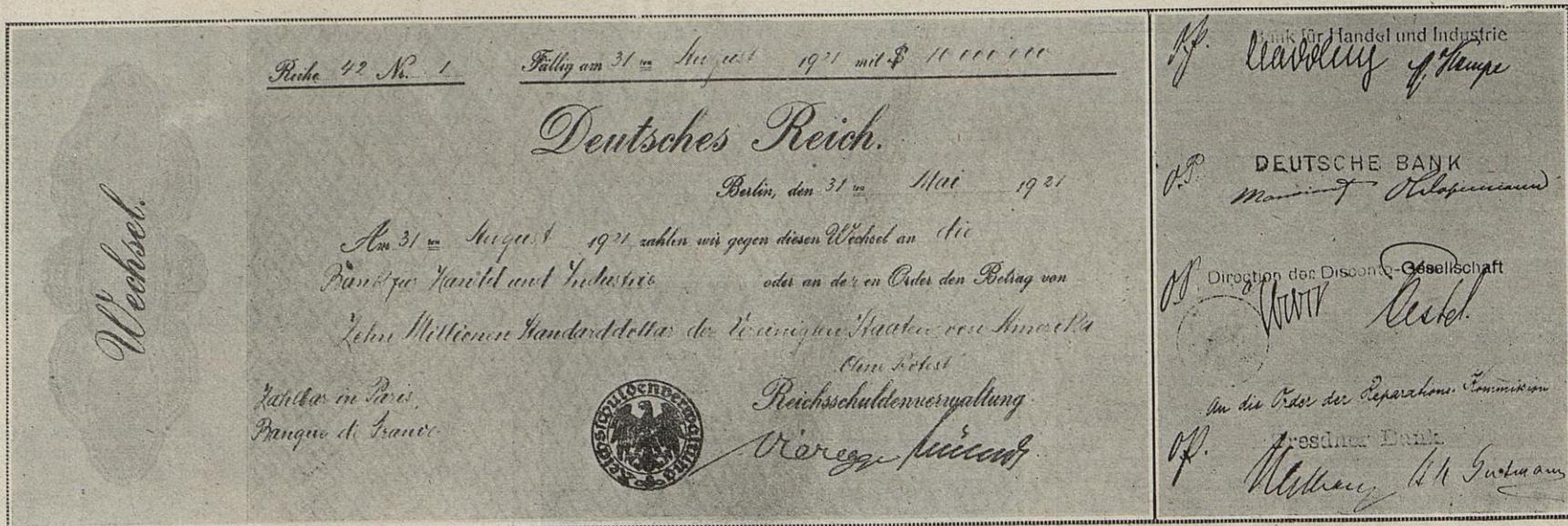
La situation de trésorerie du Comptoir au commencement de cette année se présentait comme il suit

Les créances exigibles à vue ou à court terme, comprenant les deux premiers chapitres du passif et une fraction des bons à terme et des acceptations peuvent être évaluées à 3.600 millions au plus. D'autre part, les sommes en caisse et en banque, augmentées du montant du portefeuille d'effets et de bons (à peu près entièrement réescomptable), des reports, du solde des comptes des correspondants et d'une fraction des comptes débiteurs par acceptations, donnent près de 3.250 millions. La différence, soit 350 millions, devrait être demandée aux chapitres « Comptes courants débiteurs » et « Avances garanties », dont le total est de 720 millions ; il n'y a rien d'excès à supposer qu'elle pourrait en être tirée en un temps relativement court.

Le Comptoir n'est pas plus que beaucoup d'autres banques prodigue de renseignements sur les résultats financiers de ses opérations, et il ne porte — au compte annuel de profits et pertes — que le chiffre des bénéfices nets après déduction, non seulement des dépenses d'exploitation, mais aussi des provisions et des amortissements. Or, ceux-ci ne sont pas sans importance, le Comptoir ne faisant pas figurer à son bilan ses installations, dont la valeur est cependant très élevée, et n'y inscrivant ses participations et ses immeubles que pour des chiffres très certainement inférieurs à leur valeur réelle. De plus, le chapitre « Comptes d'ordre et divers » du passif, qui s'est accru de 35 millions durant l'année dernière, contient vraisemblablement diverses provisions représentant, au moins en partie, des bénéfices mis en réserve.

Le solde bénéficiaire de 28.797.000 francs accusé pour l'exercice 1920 peut donc, bien qu'il soit notablement plus élevé que le chiffre correspondant de 1919, qui était de 18.115.000 francs, être néanmoins sensiblement inférieur au montant réel des bénéfices nets. Il n'est pas impossible non plus que la progression du dividende, porté de 40 à 50 francs, chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici, n'eût pu être marquée davantage encore si le Conseil d'administration l'avait jugé opportun.

Quoi qu'il en soit, on est empêché, par le défaut de renseignements, de formuler une conclusion quelque peu précise au sujet des dividendes futurs du Comptoir national d'escompte. L'actionnaire de cet établissement, comme celui de maintes sociétés, n'a d'autres éléments d'appréciation que les apparences, sans doute sincères, d'un bilan qui semble satisfaisant, et d'autres garanties que celles qu'il peut trouver dans la prudence d'une gestion qui, depuis trente ans, n'a pas marqué de défaillance. C'est, en fait, un acte de foi qui lui est demandé. Nous ne disons pas, d'ailleurs, qu'il ait tort de le faire.



## L'ALLEMAGNE COMMENCE SES VERSEMENTS.

En exécution de l'ultimatum des Alliés, M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a remis lundi à la Commission des Réparations 20 traites de dix millions de dollars payables le 31 août 1921. Ces traites portent l'endos des quatre principales banques de l'Empire.

## A l'Etranger

## LETTRE DE LONDRES

## LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 2 juin 1921.

Dans le monde des affaires, la semaine a été calme.

Au Stock-Exchange, les transactions sont presque nulles. Bien que les fonds d'Etat continuent à se maintenir fermes, les autres marchés restent inactifs ; les pétrolières, pourtant si recherchées dernièrement, sont aujourd'hui tout à fait faibles.

Plusieurs nouvelles et importantes émissions industrielles sont retardées dans l'espoir d'un règlement de la crise minière et d'une prochaine baisse du taux officiel à 6 %. Mais certains industriels ont décidé de ne pas attendre ces événements, et ont essayé de tenter la fortune suivant les conditions monétaires actuelles.

Quelques-unes ont remporté un très grand succès. Par exemple, les 500.000 livres d'obligations 7 1/2% offertes à 95 par la Metropolitan Electric Supply Company ont été rapidement enlevées dès le premier matin de l'émission.

Il est certain que les bonnes valeurs rencontrent actuellement toute la faveur du public. Du reste celui-ci aura l'occasion tout prochainement de manifester ses bonnes intentions, car 15 millions de livres d'émissions nouvelles sont sur le point d'être lancées sur le marché. Dans ce chiffre est compris un important emprunt de cinq villes anglaises.

Il faut retenir comme fait intéressant la décision prise par les Administrateurs de la C<sup>e</sup> Nobel Industries Ltd., — connue jusqu'ici sous le nom de The Explosives Trades Ltd., — de ne pas distribuer le dividende ordinaire.

Cette société a réalisé cette année des bénéfices aussi importants qu'en 1920 ; la suppression du dividende ordinaire est donc simplement une mesure de précaution prise en vue de conserver toutes les ressources disponibles en raison de la grave situation de l'industrie anglaise.

Naturellement les actionnaires ne sont pas très satisfaits. Mais les porteurs de titres des autres importantes sociétés industrielles ne doivent pas être surpris si leurs conseils d'administration adoptent à leur tour la même politique de prudence.

Sur le marché monétaire, deux faits principaux sont à signaler :

Les Currency notes en circulation ont diminué la semaine dernière de près de 5 millions de livres. Cette baisse a pour cause principale le resserrement des affaires provoqué par la grève des mineurs.

La livre sterling à New-York, qui, il y a quinze jours, avait fortement progressé, est redescendue assez rapidement par suite d'importants achats de dollars faits pour le compte de banques françaises et allemandes.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS DES COMPAGNIES MARITIMES

Les comptes rendus que viennent de publier deux des plus importantes compagnies anglaises de Navigation reflètent nettement la baisse et le marasme général du commerce international. A la Mail Steam Packet Company, les bénéfices ont diminué de 31.400 livres sterling et le dividende est réduit

de 8 à 7 %. Cependant, le capital avait été augmenté pendant l'année ; la distribution de dividendes nécessiterait donc environ une somme égale à celle de l'année dernière. Le fonds de réserve fléchit de 90.000 livres, mais le solde à nouveau s'inscrit en une plus value dépassant 59.000 livres.

Le bilan de la White Star Line enregistre une baisse encore plus accentuée. Les bénéfices passent de 1.746.600 livres à 1.372.200 et le dividende est ramené de 20 à 15 %. Pour cette société également, le paiement des dividendes aux actionnaires exigerait les mêmes débours qu'en 1920 par suite de l'augmentation du capital.

La crise qui sévit dans le commerce des frets est encore plus sérieuse pour les petites compagnies. Les directeurs de plusieurs Compagnies maritimes du Sud du Pays de Galles ont décidé, cette semaine, de remettre à plus tard le paiement de dividende et de mettre les bénéfices en réserve. Cette mesure provoquera peut-être du mécontentement chez les actionnaires, mais elle n'en est pas moins justifiée par la crise universelle des affaires.

## États-Unis

## LES REVENDICATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

On sait maintenant que le contrôle et l'exploitation fédérale des chemins de fer coûteront au gouvernement 1 milliard 200 millions de dollars approximativement. C'est le chiffre que le nouveau directeur général des Chemins de fer, James C. Davis, vient de donner. L'ancien directeur, Walker D. Hines, estimait le déficit d'exploitation à 900.400.000 dollars environ ; on explique cette différence de 300 millions de dollars par certaines réclamations récentes dont M. Hines n'avait pas tenu compte et par une sous-estimation des débours occasionnés par des incendies et par des améliorations apportées au système ferroviaire pour les besoins de la guerre.

D'après le rapport de M. Davis présenté au président du « House Committee on Appropriations » du Congrès, il ressort que d'importantes divergences de vues se sont élevées entre les Compagnies et l'Administration des Chemins de fer au sujet de la responsabilité de cette dernière à la suite du maintien du contrôle de l'Etat. Ce rapport montre également qu'un très petit nombre des réclamations des Compagnies, dont le total s'élèvera à sept ou huit cent millions, ont été réglées. Ainsi 149 compagnies seulement sur 555 ont déposé leurs réclamations en vue d'un règlement final. Le total des revendications déjà faites s'élève à plus de 633 millions de dollars, et jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, 47 Compagnies seulement avaient été payées. Ce règlement s'élève à 124 millions de dollars, et il était fait, dans chaque cas, sur la base de 40 % du total de la réclamation.

## L'ATTITUDE DE L'ALLEMAGNE ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les Banquiers, les exportateurs, et les hommes d'affaires des Etats-Unis ont accueilli en général avec plaisir la nouvelle de l'accord intervenu sur les réparations allemandes.

Pour des raisons bien connues, le règlement de l'indemnité aura une influence considérable sur la reprise du mouvement commercial aux Etats-Unis ; il permettra d'actionner des plans, depuis longtemps étudiés et d'en établir d'autres, concernant l'ouverture de crédits à long terme aux nations étrangères.

Les Etats-Unis pourront alors écouter plus facilement l'excédent de leurs produits manufacturés

et de leurs matières premières. Sans aucun doute ces sortes de crédits seront accordés, mais il faudra quelque temps pour régler ces affaires dans le détail, et mettre en marche la machine.

Des décisions ont été prises à ce sujet la semaine dernière, au moment où les Banquiers du Sud et les producteurs de coton ont tenu une conférence avec les représentants de la War Finance Corporation, des banquiers de New-York, et des exportateurs. On a décidé d'accorder toute aide financière et tout crédit nécessaire pour liquider la partie invenue de la récolte de coton de 1920.

Pour aider le commerce extérieur, le Federal Reserve Board vient de décider que les banques faisant partie du Board pourraient escompter des effets à six mois émis pour le commerce extérieur.

## Allemagne

## LA SITUATION FINANCIÈRE JUGÉE PAR UN EXPERT ALLEMAND

Un expert financier du Reichstag, le Conseiller Privé Quaatz, estime que toutes les mesures étant prises pour faire face aux nouvelles obligations, le déficit du budget extraordinaire pour l'année 1921 sera de 33 milliards. En y ajoutant les 12 milliards et demi, le déficit des comptes des chemins de fer et des postes, ce chiffre est porté à 45 milliards et demi. De plus, les frais d'occupation, prévus au budget pour 26 milliards, seront probablement augmentés de 9 milliards ; le déficit total ressort donc à 54 milliards.

Si le chiffre de 42 milliards représente bien en marks papier le montant des paiements or à effectuer par l'Allemagne et la taxe de 26 % sur les exportations, les recettes extraordinaires à faire rentrer dans les caisses du Trésor s'élèveront à 96 milliards. Le Dr Quaatz ne croit pas que cette somme puisse être prélevée par de nouveaux impôts directs. Le produit actuel des taxes sur le revenu et les terres est de 18 milliards, et les recettes nettes du budget ordinaire ne se montent qu'à 34 milliards, y compris les impôts directs, droits de timbre, taxes sur les ventes et le trafic, douanes, taxes sur la consommation, et produit des monopolies.

Pour résoudre le problème, il faut tripler les recettes, mais l'impôt sur le revenu frappant les plus grosses fortunes atteint déjà 60 %. et comme il est matériellement impossible d'augmenter l'impôt sur les petits revenus, on ne voit pas comment on pourrait tripler la taxe recouvrable sur les grosses fortunes.

De plus, si on licencie 400.000 fonctionnaires du Reich, des Etats ou des municipalités, l'économie réalisée ne s'élèverait qu'à 6 milliards. La seule ressource évidente, ajoute le Dr Quaatz, est d'accroître surtout les impôts indirects ; mais ces nouvelles charges feront naître un nouveau problème des salaires.

Plusieurs journaux financiers s'efforcent de démontrer qu'il n'y a aucun moyen pratique de trouver les 100 milliards en chiffres ronds nécessaires au budget du Reich.

Mais ils négligent de noter que, par suite de la dépréciation du mark et de la hausse des prix, les propriétés échappent dans une grande proportion à la taxe spéciale créée en 1919 par Erzberger. Et ainsi, cet impôt qui devait faire rentrer dans les caisses de l'Etat, la moitié de la fortune des contribuables visés, n'a jusqu'ici rapporté que le cinquième ou le dixième.

*Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.*

**ÉCHOS****Une Exposition.**

L'Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance, organisée au profit des œuvres départementales de natalité, s'ouvrira à Paris du 13 juin au 25 juillet 1921, au Jardin d'Acclimatation, sous le patronage de M. le Président de la République, de MM. les Ministres de l'Hygiène du Commerce et de l'Industrie, des Finances, de l'Agriculture, de l'Instruction Publique, de la Marine, et du Conseil Supérieur de la Natalité.

Près de 4.000 mètres seront attribués à cette Exposition qui comprendra cinq Sections principales.

La 1<sup>re</sup> Section, sous le titre : « La Mère et l'Enfant dans l'Art et dans l'Histoire » et sous la présidence de M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, comprendra les plus belles œuvres des musées de Paris et de province, tant en peinture qu'en sculpture, dessins, médaillons, costumes, jouets, ameublements se rapportant à l'Enfance.

La 2<sup>re</sup> Section, se divise en deux groupes. L'un réunit des stands éducatifs qui montreront d'une façon pratique, par des tableaux, des maximes, des statistiques, des cartes murales, des projections animées le péril que court la France en danger de mort par sa dénatalité, les causes de cette dénatalité, les agents possibles de guérison, les nécessités des familles nombreuses.

L'autre groupe résumera les efforts des différentes œuvres de prévoyance, d'assistance et de lutte contre les fléaux destructeurs du foyer, dans les villes et dans les campagnes.

La 3<sup>re</sup> Section sera réservée aux grands industriels et commerçants français en témoignage des efforts qu'ils ont accomplis dans leurs usines pour la sauvegarde et l'avenir de la race.

La 4<sup>re</sup> Section sera un Comité des Fêtes. Un terrain de sports organisé par la Croix Rouge Américaine, sera consacré à de multiples manifestations. Il y aura tous les jours dans l'Exposition une séance cinématographique ; trois séances de marionnettes ; au théâtre d'enfants des comédies jouées uniquement par des enfants ; des conférences de sociologie seront faites par des hommes tels que Gaston Rageot, le Dr Berthillon, Louis Forest, E. H. Hareaucourt, Poulot, etc... L'Exposition comprendra vingt-sept galas artistiques, précédés d'allotments de MM. Viviani, Barthou, Jean Richépin, Herriot.

Il y aura des distributions gratuites de jouets et de vêtements, un concours de Bébés, un concours de Dessins entre les élèves des écoles communales de Paris, une remise solennelle de médailles de la Famille Française. Deux Congrès principaux auront lieu à l'Exposition ; le 1<sup>er</sup> réunira les membres des 51 Ligues françaises de repopulation et de natalité ; le 2<sup>er</sup>, les commissions départementales de natalité.

Enfin la 5<sup>re</sup> Section sera consacrée aux représentants du Commerce et de l'Industrie qui exposeront tout ce que leur ingéniosité et leur goût ont créé pour inscrire, vêtir, soigner et amuser nos petits.

Cette grandiose manifestation s'organise au prix d'un écrasant labeur, grâce à quelques initiatives, dont on ne saurait trop louer l'admirable persévérance, et dans un but d'une haute portée sociale ; d'une part montrer au public, montrer aux étrangers qui trop souvent ignorent les modestes dévouements dont notre pays est capable, les efforts déjà faits pour protéger la mère accablée de charges, l'enfance malheureuse ou souffrante ; d'autre part démontrer par des exemples frappants, la décroissance de la natalité, c'est-à-dire, l'imminence du péril qui nous menace.

**Le Concours Doyen-Doublé.**

Conformément aux dispositions du testament de Mme Doyen-Doublé, la Ville de Reims, pour récompenser les efforts tentés en faveur du développement de l'éducation pratique des femmes, décernera à la fin de l'année 1921 ou au commencement de 1922, un prix de 2.000 francs qui sera donné à l'auteur (femme laïque) du meilleur traité, manuscrit ou imprimé, destiné à vulgariser, dans les classes laborieuses, les préceptes de l'économie domestique et l'accomplissement des devoirs familiaux.

*Sujet du concours.*

« Démontrer aux ménagères qu'elles peuvent et doivent faire baisser le coût de la vie tout en assurant l'existence normale et rationnelle de leur famille ».

Les traités, écrits en français, devront être déposés à la Mairie de Reims avant le 1<sup>er</sup> novembre 1921.

Chacun des auteurs écrira en tête de son traité deux devises en français et les reproduira sur l'enveloppe cachetée d'un billet contenant ses nom, prénoms et adresse (indications qui ne devront pas se trouver dans le traité).

Le prix pourra être partagé.

**A l'A. G. E.**

Dans le Numéro de mai de l'« Université de Paris », organe mensuel de l'« Association des Etudiants » les lecteurs de cette revue universitaire trouveront avec plaisir : Allocution de M. Raymond Poincaré ; Conférence de M. Strowski, Professeur à la Sorbonne sur « les Tendances de la nouvelle Littérature française ». Autobiographie de M. Ch. E. Guillaume, Prix Nobel 1920, Directeur du Bureau International des Poids et Mesures.

**D'excellents produits bien français.**

C'est d'abord cette célèbre et véritable eau de Nîmes de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris, qui enlève les rides et les rougeurs, fait la peau douce et le visage jeune. Un autre excellent produit très estimé c'est l'Anti-Bolbos de la Parfumerie Exotique, 24, rue du Quatre-Septembre, Paris, qui détruit peu à peu les points noirs du visage en resserrant les pores en affinant la peau, sous son action bienfaisante le teint redevient clair et frais, l'épiderme lisse et uni

**CHEMIN DE FER DU NORD**

**Les forêts de Chantilly et de Compiegne en Auto-Mails :**  
Deux circuits au départ de Chantilly. Deux circuits au départ de Compiegne.

Tous les jeudis et dimanches, à partir du 29 mai, le Chemin de fer du Nord organise, deux circuits automobiles dans chacune des forêts de Chantilly et de Compiegne.

*Circuits au départ de Chantilly :*

Circuit A (en matinée et en soirée), Chantilly, Senlis, Etangs de Commeille, Chantilly ;

Circuit B. Chantilly, Etangs de Commeille, Mortefontaine, Erméonville, Chaalis, Senlis, Chantilly.

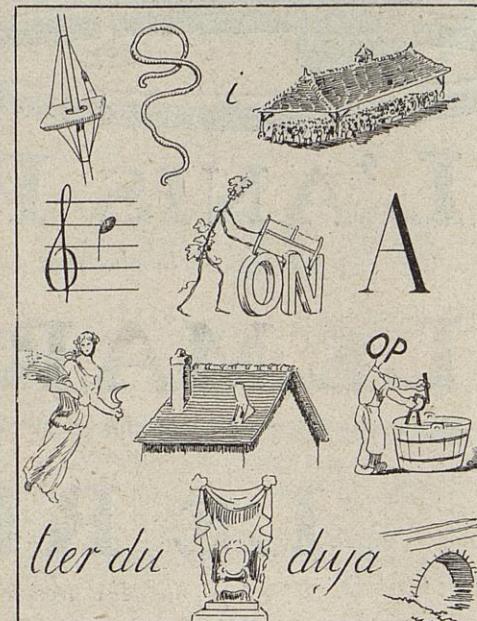
*Circuits au départ de Compiegne :*  
Circuit C (en matinée et en soirée), Compiegne, Sain-Jean-aux-Bois, Pierrefonds, Vieux-Moulin, Rethondes

(emplacement où fut signé l'armistice), Compiègne. Circuit D. Compiegne, Saint-Jean-aux-Bois, Pierrefonds, Vieux-Moulin, Rethondes (emplacement où fut signé l'armistice), Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val, Carlepont, Pont-l'Évêque, Noyon et sa cathédrale.

Prix des circuits au départ de Paris  
(trajets en chemin de fer et en auto-mail compris) :  
1<sup>re</sup> classe 2<sup>re</sup> classe 3<sup>re</sup> classe

Circuit A .....	27.45	23.35	20. »
Circuit B .....	36.65	32.55	29.20
Circuit C .....	44.85	30.95	30.15
Circuit D.....	68.90	59.30	51.30

Les billets doivent être pris à l'avance ; ils sont délivrés à la gare du Nord (salle des Pas-Perdus de la gare de Céütre), 3, rue des Italiens, 11, rue Scribe, 16, place Vendôme et dans les principales agences de voyages. Consulter la notice spéciale.

**REBUS**

**BILLARDS**  
JEUX DE SOCIÉTÉ  
**BATAILLE**  
8, Bd Bonne-Nouvelle  
PARIS

**FORCES INCONNUES**  
Avec la  
RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre  
une personne à votre volonté, même à distance. Dem.  
à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, son livre N° 11, GRATUIT

**GRAND PRIX DU MOTOCYCLE-CLUB DE LYON**

29 MAI 1921

**1<sup>er</sup> GILLARD, sur moto**

# peugeot

(Catégorie 500 cmc.)

réalisant la plus forte moyenne de la journée  
81 kil. 990 à l'heure sur 450 kil. de circuit.

Confirme la précédente victoire de PEUGEOT  
dans la même épreuve, l'année dernière

PEUGEOT, qui triomphe en vitesse comme en tourisme,  
expose sa nouvelle moto 2 HP 3/4, moteur 2 temps (arrivée sans pénalisation dans  
PARIS-NICE et PARIS-AUXERRE), à sa Maison de vente :

71, Avenue de la Grande-Armée — PARIS

Société anonyme des Automobiles et Cycles PEUGEOT.

Direction générale des services : 80, rue Danton, LEVALLOIS

Agents dans toutes les villes.

**OFFICIERS MINISTÉRIELS**

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels :  
23, Boulevard des Italiens. Paris.

# VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

## HUIT TABLEAUX

ŒUVRES EXCEPTIONNELLES par

### HUBERT ROBERT

#### 43 DESSINS par COCHIN

PORTRAITS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

PROVENANT DU SALON DE M<sup>me</sup> GEOFFRIN

et appartenant au COMTE DE LA BÉDOYERE

VENTE GALERIE GEORGES PETIT,

8, rue de Sèze, le Mercredi 8 Juin 1921

à 2 heures 1/2

Commissaire-Priseur :

M<sup>me</sup> HENRI BAUDOUIN, 10, rue Grange-Batelière

M<sup>me</sup> JULES FERAL, 7, rue Saint-Georges

EXPOSITIONS

Particulière : le Lundi 6 Juin 1921

Publiques : le Mardi 7 Juin 1921

a six heures

#### TABLEAU PAR F. HUBERT DROUAI

APPARTENANT A M. A. G...

MEUBLES par Hache père et Hache fils

DE GRENOBLE

ANCIENNES TAPISSERIES DES FLANDRES

APPARTENANT A Mme T...

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE ET AUTRES

Faïences — Porcelaines de Chine — Sculptures — Bronze

MEUBLES — PARAVENT en COROMANDEL

TAPISSERIES DES GOBELINS, DES FLANDRES ET D'AUBUSSON

APPARTENANT A DIVERS AMATEURS

VENTE GALERIE GEORGES PETIT

8, rue de Sèze, le Samedi 11 Juin 1921

à deux heures

Commissaire-priseur : M<sup>me</sup> HENRI BAUDOUIN, 10, rue de la Grange-Batelière.

Experts :

Pour le Tableau :

M<sup>me</sup> Jules Feral

7, rue Saint-Georges, 7.

Pour la Collection de Mme T...

M<sup>me</sup> Marius Paulme, 10, rue Grange-Batelière

M<sup>me</sup> G. B. Lasquin, 11, r. Grange-Batelière.

Particulière, le Jeudi 9 Juin 1921

Publique, le Vendredi 10 Juin 1921

Pour les Objets d'Art appartenant à Divers : M<sup>me</sup> Mannheim, 7, rue Saint-Georges, 7.

de deux heures

à six heures

EXPOSITIONS

Public

Vende au Palais à Paris le 25 juin 1921

PROPRIÉTÉ ST-OUEN

(Seine) Passage de l'Avenir

n<sup>o</sup> 11. Cee 245 m<sup>2</sup>.

Rapp. 6404 fr. M<sup>me</sup> à p. : 60.000 fr. S'adr. Gauwain not. Clichy.

PROPTÉ avec ÉTABL<sup>T</sup> CINEMATOGRAPHIQUE à

Boul. d'Aubervilliers 25. M<sup>me</sup> à p. : 20.000 fr. Consig. 5.000 fr. journ. ste. Adj. 13 juin 14 h. Et. M<sup>me</sup> Maillard, not. Saint-Denis.

Maison à Paris. A adj. ch. not. 21 juin (12<sup>e</sup> arr.)

R. AUMAIRE 51, Rev. br. 8.515 fr. M<sup>me</sup> à p. : 50.000 fr. PROPTÉ au

PARC ST-MAUR 17, av. la Tourelle, 3 m. gre. Cee 900 m. Lib. de Louc. M<sup>me</sup> à p. : 60.000 fr. Adj. s. 1 encl. Ch. not. Paris, 21 juin.

M<sup>me</sup> A. Girardin, not., 43, r. Richelieu.

3 MAISONS à Paris. A adj. ch. not. 21 juin (12<sup>e</sup> arr.) Contenance Rev. brut M<sup>me</sup> à p. :

R. EMILE GILBERT, 3 331 m. 28.604 fr. 375.000 fr.

R. EMILE GILBERT, 9 331 m. 31.970 fr. 375.000 fr.

R. DE CHARENTON, 185, 1.100 m. 25.002 350.000 fr.

S'adr. M<sup>me</sup> Vigier, not., à Paris, 18, r. des Pyramides.

3 PROPTÉS, r. Hermel, 13 et Impasse Milcent, 10

(r. des Cendrières, 4

## FRAÎCHE TOUTE LA JOURNÉE

Marguerite TEMPLEY  
de l'ATHÉNÉE

Photo H. Manuel. Paris

Oe que j'aime du **Dentol**, c'est qu'après en avoir usé, on se sent la bouche fraîche pendant toute la journée.

Marguerite TEMPLEY.

Le **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antisепtique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermi les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.**

**CADEAU** Il suffit d'envoyer à la **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris** un franc en timbres-poste en se recommandant du "Monde Illustré" pour recevoir par la poste un délicieux coffret contenant un petit flacon de **Dentol** une boîte de **Pâte Dentol**, une boîte de **Poudre Dentol** et un échantillon de **Savon dentifrice Dentol**.

# Korta

KUMMEL DE LUXE



Monopole :  
**PERNOD PÈRE & FILS**  
**AVIGNON**

## L'ANIS PERNOD

la plus fine des liqueurs anisées

## LE MARABOUT

le plus suave des apéritifs amers

## LE RIVOLI

le plus aromatisé des vermouths

sont les spécialités de

**PERNOD Père & Fils, AVIGNON**

Succursales à PARIS, CHARENTON,  
LYON et MARSEILLE

Le Grand Prix de Lyon  
est encore un succès pour les motos

**Alcyon**

(pneus DUNLOP)

CATÉGORIE 250 cmc : 1<sup>er</sup> JOLY jeune, couvrant les 315 kilomètres en 5 h. 17 m. 46 s., soit à une moyenne de 65 kilomètres à l'heure.

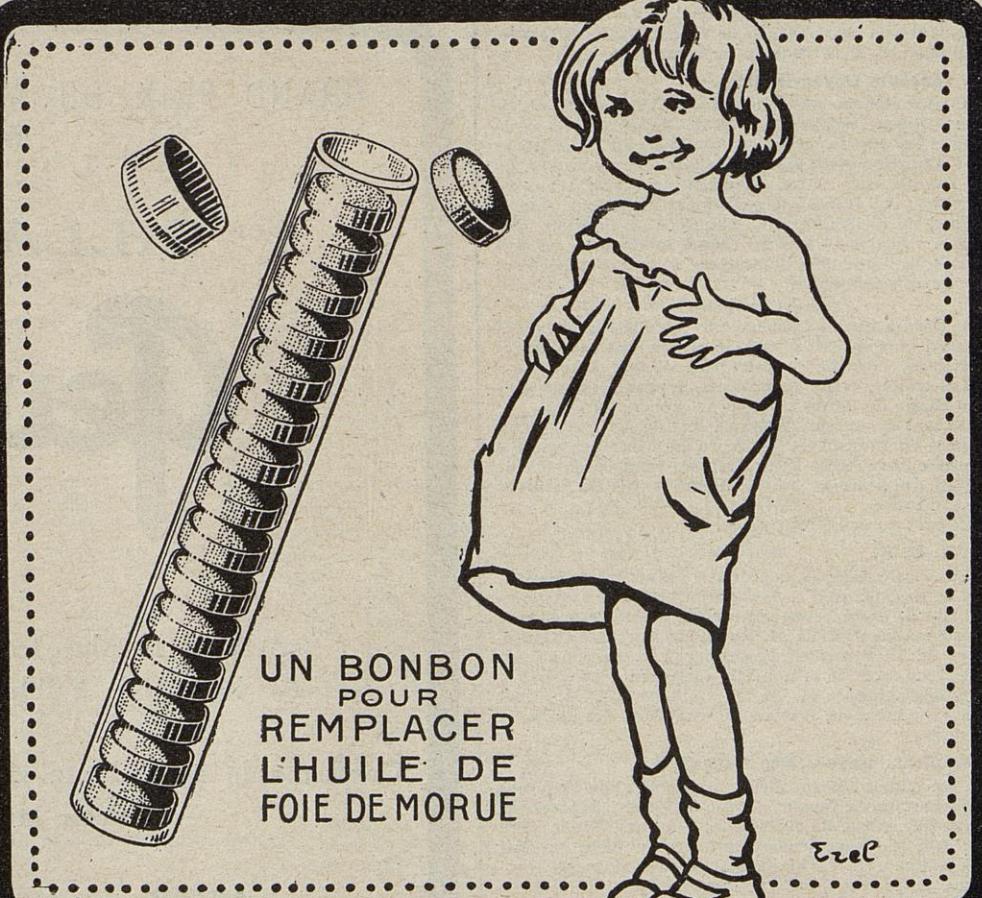
CATÉGORIE 350 cmc : MARC a effectué le tour le plus vite de cette catégorie en 0 m. 24 s., soit à une moyenne de 88 kil. 175.

CATÉGORIE 500 cmc : Le meilleur temps de la journée sur un tour, par JOLY ainé, en 9 m. 51 s., soit à une moyenne de 90 kil.

Victorieuses dans les principales courses de 1919-20-21, les motos ALCYON ont pris les 4 PREMIÈRES PLACES au concours de CONSOMMATION de Choisy-le-Roi (1920)  
(Catégorie 250 cmc)

Elles sont:  
**Robustes, Rapides**  
**Économiques**

ALCYON A COURBEVOIE — AGENTS PARTOUT



## l' ASCOLEINE RIVIER

SANS GOÛT DÉSAGRÉABLE  
EST TOUJOURS ACCEPTÉE  
SURTOU SOUS LA FORME "COMPRIMÉS"

TOUTES PHARMACIES OU À DÉFAUT CHEZ M<sup>me</sup> HENRI RIVIER PHM<sup>me</sup> 26, 28 RUE S<sup>e</sup> CLAUDE, PARIS



# ON RECOUD VITE ! AVEC LA MACHINE à COUDRE



# AUTOMOTO

## USINES À ST.ÉTIENNE

**MAGASIN DE VENTE : 152, AVENUE MALAKOFF, PARIS**

Paris. — Imprimerie E. DESFOSSÉS, 13, quai Voltaire.

Publicité Agence FOURNIER. — LYON.